

Mairie



MAROLLES
EN HUREPOIX

InfoM^{MAROLLES}Mag

Le magazine d'information de notre ville

N° 26 - Janvier 2017

*Bonne et heureuse
année 2017*



Vœux du Maire

p. 8



Restauration des statues Saint-Georges
et Saint-Joseph

p. 8



La nouvelle gestion des déchets p. 11

Recensement de la population du 19 janvier au 18 février 2017. Voir p. 11.



Mairie

1 avenue Charles de Gaulle
91630 Marolles-en-Hurepoix

☎ 01 69 14 14 40

☎ 01 69 14 14 59

✉ mairie@marolles-en-hurepoix.fr

<https://marolles-en-hurepoix.fr>

Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h30
Mercredi et samedi : 8h30 à 12h

Horaires d'ouverture du CCAS

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30 à 12h



Sommaire

*Journées du Patrimoine des 17 et 18 septembre 2016
organisées par la commission Vie culturelle et la Compagnie des Hermines*



• Édito p 3



• Comptes-Rendus des Conseils Municipaux p 4



• Environnement et sécurité p 5



• Culture, loisirs et vie communale en images p 6



• Vie de la commune p 8



• CCAS et Résidence du Parc p 12



• Médiathèque p 15



• Manifestations à venir p 16



• Scolaire et Péri-scolaire p 17



• Sport p 20



• Associations p 22



• Tout s'explique p 28



• Etat civil p 29



• Envoyez-nous vos photos p 29



• Et chez nos voisins p 29



• Numéros utiles p 30


Responsable de la publication : **Mairie de Marolles-en-Hurepoix.**

Directeur de la publication : **Georges JOUBERT.**

Responsable de la communication : **Francis PREUD'HOMME.**

Service communication : **Nathalie LAVENIR.**

Réalisation : **Sandra CAUDRON.**

Imprimeur : **IMPRIMERIE ROCHELAISE**,  certifiée Imprim'vert.

Imprimé sur papier certifié PEFC 100% 10-31-1240.

Photo 1^{ère} de couv. : Séjour européen à Cologne pour les ados du 24 au 28 octobre

2016. Photo 2^{ème} de couverture : Journées du Patrimoine des 17 et 18 septembre 2016.

Les textes doivent être fournis sur CD, par mail (communication@marolles-en-hurepoix.fr) ou sur clé USB et les photos numériques en format jpg haute

résolution. Les photos en épreuve imprimante ne seront pas acceptées.

Date limite de remise des articles pour le prochain bulletin : **Lundi 15 mai 2017.**





Marollaises, Marollais,

C'est avec plaisir que je vous présente, au nom de l'ensemble du Conseil Municipal et du personnel communal, mes vœux les plus sincères pour cette année qui commence.

Nous laissons derrière nous une année 2016 qui nous a tous marqués. Frappés par les terribles attentats de Nice, de Saint Etienne du Rouvray et plus récemment à Berlin chez nos voisins allemands, **nous avons su nous montrer unis pour défendre les valeurs qui nous sont chères et ne pas céder aux manœuvres de déstabilisation et d'intimidation des terroristes.**

Au niveau local, 2016, c'est aussi la fusion de la Communauté de Communes de l'Arpajonnais avec la Communauté d'Agglomération du Val d'Orge pour former **Cœur d'Essonne Agglomération**. Nous pouvons être convaincus, aujourd'hui, que nous sommes **mieux armés pour relever les grands défis**, notamment économiques, de demain. Forte de ses 21 communes et de ses 200 000 habitants, cette nouvelle structure doit nous fournir un puissant levier pour défendre nos intérêts auprès de l'Etat et être un véritable partenaire.

2017, c'est l'année des élections présidentielles et législatives, échéances importantes pour l'avenir de notre pays. Au vu des nombreuses inscriptions sur les listes électorales en décembre, je note avec satisfaction la volonté des Marollais de participer à cet acte citoyen essentiel pour la démocratie.

L'année 2017, faite d'incertitudes et de difficultés, est à nouveau synonyme de la poursuite des **baisses de dotations de l'Etat**. Il est clair que cette diminution historique rend la situation difficile ; en trois ans, pour Marolles-en-Hurepoix, **l'Etat a réduit de 43% sa dotation annuelle**, passant de 598.207€ à 342.020€. Au titre du redressement des Finances Publiques, la commune a participé à hauteur de 420.113€.

Prudents et prévoyants, **nous avons réduit les charges de fonctionnement de 3% en 2015, réduction reconduite en 2016, et une diminution supplémentaire de 2% sera appliquée en 2017.** Malgré ces mesures, nous nous sommes vus contraints, à regret, d'augmenter l'impôt ménage l'année passée.

Dans le cadre de sa politique de qualité de services, et après une légère révision des tarifs, **la commune garde toujours à sa charge entre 30 et 60% des coûts des prestations scolaires et périscolaires selon les tranches de quotient familial, hors frais de personnel** car, pour nous, fournir une qualité de service avec moins de ressources est un objectif prioritaire.

En matière d'investissements, il est souvent frustrant de reporter des projets qui nous sont chers mais nous préférons attendre pour ne pas priver la commune d'une subvention.

Pour vous confirmer ces choix, je voudrais d'abord vous citer les principales réalisations de l'année 2016 :

- l'exécution de la première tranche de notre ADAP (Agenda d'Accessibilité Programmée) afin de permettre à la commune de se mettre en conformité en matière d'accessibilité,
- **l'aménagement de la principale salle d'activités du Centre de Loisirs,**
- **le remplacement des portes et des fenêtres de la structure Jeunes « Atlan13 »,** aidé financièrement par une subvention parlementaire du Sénateur Delahaye,
- l'installation de caméras de vidéo-protection aux abords de la salle des fêtes et du COSEC,
- **la construction de la salle associative (et ses nouveaux terrains de pétanque)** financée en grande partie par l'aménageur du centre ville et une subvention départementale de 79.840€,

- la mise en ligne, fin janvier, du **nouveau site Internet de la commune**, plus moderne et mieux adapté aux besoins des utilisateurs.

2016 a aussi vu commencer des grands chantiers qui seront terminés et livrés en 2017 :

- **l'isolation acoustique d'une classe de l'école maternelle Gaillon.** Après ce test positif, elle sera poursuivie par l'équipement identique des autres salles de cette école cette année. Cette amélioration est accompagnée par une subvention de l'Etat à hauteur de 30% ;
- **la construction du nouveau Centre Technique Municipal et du Centre de Première Intervention de nos sapeurs-pompiers,** débutée à l'automne 2016. Bien engagée, la livraison est prévue pour la rentrée 2017 ;
- le nouveau lotissement de la **route de Saint-Vrain**, dont la majorité des logements est livrée, sera finalisé avec **l'aménagement de l'entrée de ville par de nouveaux trottoirs et un rond-point permettant de réduire la vitesse**, équipement financé par l'aménageur et la taxe d'aménagement ;
- l'achèvement et la livraison de l'opération Avenue Agoutin permettra de **créer un « Cœur de Ville » comprenant deux voies de circulation bordées de stationnement, de trottoirs décents et de circulation douce avec un large espace central paysagé. Une maison médicale et paramédicale pluridisciplinaire** ouvrira dès avril sur le site.

2017, ce sera aussi :

- **le réaménagement de la cour de l'école élémentaire Roger Vivier avec la création d'un préau** pour abriter les enfants, aidé par un complément de subvention d'Etat,
- **la réfection de la totalité du toit de l'église, la première tranche de la rénovation de la salle des fêtes et la restructuration du bâtiment des tribunes du stade,** ces trois opérations, étalées sur 2017 et 2018, sont subventionnées à hauteur de 75% dans le cadre d'un contrat territorial du département que je remercie vivement,
- l'aménagement de la ferme du Puits Sucré, qui n'accueille plus d'activité agricole, et qui va être réhabilitée par un promoteur pour la transformer en logements, conformément au Plan Local d'Urbanisme en veillant au respect des règles de conservation du patrimoine,

Je tiens à remercier le Conseil Municipal et l'ensemble du personnel communal pour son engagement renouvelé à mes côtés. Notre équipe ne peut que se féliciter du travail effectué par nos collaborateurs dans le cadre de leurs missions de service public.

Mes vœux s'adressent à chacun d'entre vous, à vos familles, à vos proches, à vos entreprises ainsi qu'aux plus vulnérables d'entre nous, aux personnes seules, aux handicapés et à nos aînés trop souvent isolés.

Marollaises et Marollais, je vous souhaite à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2017.

Votre Maire
Georges JOUBERT



Du 22 septembre 2016

Membres du Conseil Municipal présents : 18 (pour le point 5 M^{me} Lambert quitte la séance afin de ne pas prendre part aux discussions ni au vote)

Membres du Conseil Municipal ayant donné pouvoir : 6

Membres du Conseil Municipal absents : 2

Votants : 24

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité les points suivants :

1. Budget Assainissement - Décision modificative n° 1-2016
2. Budget principal - Décision modificative n° 1-2016
3. Personnel communal - Modification du tableau des effectifs
4. Avis favorable relatif à la demande d'affiliation volontaire des communes de Maurepas et Chatou (78) auprès du Centre Interdépartemental de Gestion
5. Autorisation de cession d'une parcelle cadastrée AI 1 (ex terrain Elf Aquitaine Production) située Chemin Charbonneau
6. Délibération du conseil municipal autorisant la régularisation de l'acte relatif à la vente de la maison médicale
7. Service Enfance : Modification du règlement intérieur
8. Service Jeunesse : Modification du règlement intérieur ATLAN 13
9. Avis favorable, avec réserve, du Conseil Municipal quant à l'aliénation des biens de l'OPIEVOY à la SA d'HLM de l'Agglomération Parisienne (SAHLM MAP)
10. Délibération relative à l'engagement de la commune en matière d'accessibilité routière, dans le cadre du Schéma Directeur d'Accessibilité/Agenda d'Accessibilité Programme (SDA Ad'Ap) mené par le STIF
11. Revalorisation des loyers des 4 logements communaux situés dans les écoles et à la Ferme
12. Avenant n° 2 à la convention entre la commune et le collège Saint-Exupéry relative aux conditions générales d'utilisation des installations sportives communales (année scolaire 2015-2016)
13. Approbation de la convention de partenariat entre le Conseil départemental de l'Essonne, la Commune de Marolles-en-Hurepoix et la Commune de Lakamané dans le cadre du projet de coopération décentralisée « 2016-2018 » engageant des collectivités françaises et des collectivités des cercles de Diéma, Douentza et Nioro-du-sahel, au Mali - Autorisation de Monsieur le Maire à signer la convention
14. Subvention versée au Conseil Départemental dans le cadre de la Coopération Décentralisée
15. Approbation de la convention opérationnelle entre la Commune de Marolles-en-Hurepoix et la Commune de Lakamané pour le financement et la mise en œuvre de plusieurs actions du programme de coopération décentralisée multipartite entre des collectivités françaises et des collectivités des cercles de Diéma, Douentza et Nioro-du-sahel au Mali - Autorisation de Monsieur le Maire à signer la convention
16. Syndicat Intercommunal d'Assainissement Marolles-en-Hurepoix/Saint-Vrain - Approbation du rapport d'activités 2015
17. Motion contre le projet d'intégration d'un Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) par l'Établissement Public de Santé (EPS) Barthélémy Durand, implanté à Etampes
18. Projet de convention d'occupation d'un terrain RFF : autorisation à signer la convention (Point supplémentaire rajouté avec l'accord préalable du Conseil Municipal)

Le projet de motion contre l'expérimentation et l'exploitation animales dans les cirques et contre l'installation de cirques détenant des animaux sauvages sur le domaine communal est ajourné.

Monsieur le Maire a rendu compte des actes effectués par délégation du Conseil Municipal, conformément à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Du 1^{er} décembre 2016

Membres du Conseil Municipal présents : 16

Membres du Conseil Municipal ayant donné pouvoir : 8

Membres du Conseil Municipal absents : 2

Votants : 24

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité les points suivants :

1. Budget Assainissement - Décision modificative n° 2-2016
2. Budget Assainissement - Anticipation de crédits pour 2017
3. Budget commune - Décision modificative n° 2-2016.
4. Budget commune - Anticipation de crédits pour 2017.
5. Budget commune - Créances éteintes.
6. Personnel communal - Conditions d'accueil et d'indemnisation des stagiaires par la commune.
7. Personnel communal : Modification du tableau des effectifs.
8. Indemnités de conseil des trésoriers.
9. Avis relatif à la demande d'affiliation volontaire des communes de l'Établissement Public Interdépartemental Yvelines/Hauts de Seine auprès du Centre Interdépartemental de Gestion.
10. Modification du règlement intérieur du Conseil Municipal.
11. Recensement de la population - Modalités administratives et financières.
12. Construction du Centre technique Municipal / Centre de Première intervention - Bail Emphytéotique Administratif (BEA) : Constat de désaffectation matérielle du parking situé Chemin du cimetière et du délaissé situé au Sud de celui-ci.
13. Construction du Centre technique Municipal / Centre de Première intervention - Bail Emphytéotique Administratif (BEA) : Déclassement du parking situé Chemin du cimetière et du délaissé situé au Sud de celui-ci.
14. Service Jeunesse - Tarif du camp européen (printemps 2017).
15. Délibération fixant le montant de la redevance pour occupation du domaine public routier et non routier par les réseaux et ouvrages de télécommunication.

Monsieur le Maire a rendu compte des actes effectués par délégation du Conseil Municipal, conformément à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le compte rendu détaillé de ces séances est affiché en mairie et publié sur le site internet de la commune : www.marolles-en-hurepoix.fr après son approbation lors de la séance suivante du Conseil Municipal.





L'arbre : élément primordial pour l'agrément de votre cadre de vie

Évitez qu'il ne devienne source de conflit !

QUELQUES RÈGLES À OBSERVER, QUELQUES CONSEILS À SUIVRE :

1 - **Règles de distance concernant les plantations d'arbres** isolés ou réunis en haies, en bois ou en forêt s'appliquent à toutes propriétés privées, closes ou non, urbaines ou rurales (art. 671 du Code Civil). Cette distance est fixée en fonction de la hauteur des arbres.

Pour les plantations dont la hauteur dépasse 2 mètres, la distance à respecter est de 2 mètres de la limite séparative. Tout arbre ne dépassant pas 2 mètres de haut doit être planté à 0,50 m au moins de la limite séparative.

Cette disposition ne s'applique pas :

- lorsqu'il y a des règlements particuliers (comme à Paris)
- aux arbres implantés en espaliers le long de votre mur et ne dépassant pas la crête du mur
- aux arbres des propriétés privées plantés en bordure de rues ou de voies publiques.

2 - **Ce que votre voisin peut faire ou vous contraindre à faire**

- Si la distance légale n'est pas respectée (art. 672 du Code Civil) :

Si l'arbre est à moins de 50 centimètres de la limite séparative, votre voisin peut vous demander que l'arbre soit arraché. S'il est à moins de 2 mètres et à plus de 50 centimètres de la limite séparative, il peut vous demander de l'éêter (à hauteur de 2 mètres). Toutefois, les plantations peuvent être conservées quand il y a une convention écrite, une prescription trentenaire. Si des branches dépassent sur la propriété de votre voisin (art. 673 du Code Civil) il peut exiger que vous élaguez ces branches, mais ne peut en aucun cas le faire lui-même.

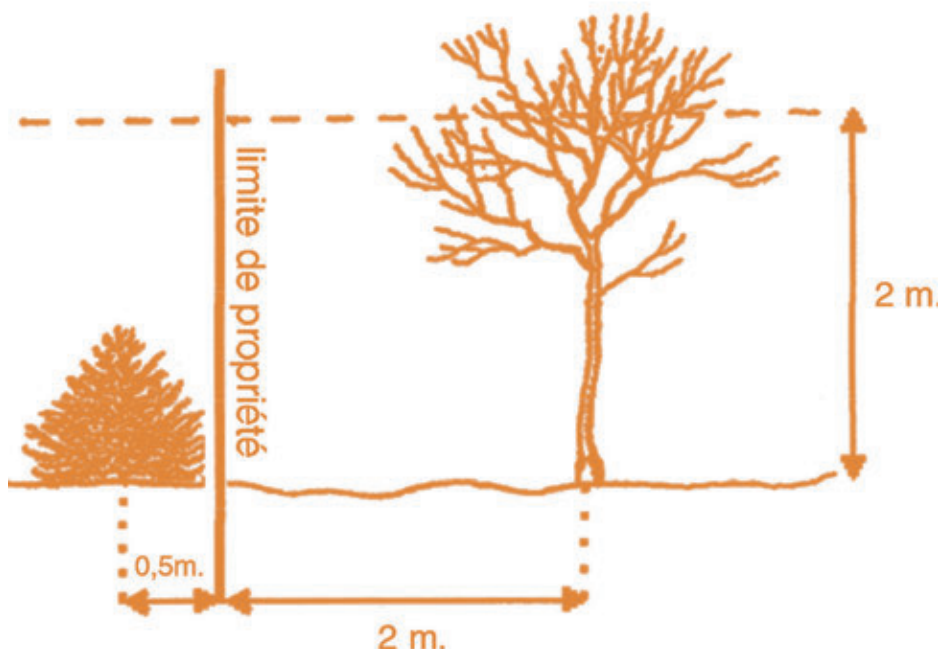
- Si des racines, ronces ou brindilles dépassent la limite séparative (art. 673 du Code Civil), votre voisin peut les couper lui-même.

- Si des fruits tombent chez votre voisin (art 673 du Code Civil), ceux-ci lui appartiennent dès qu'ils sont tombés. En revanche, tant que les fruits pendent à des branches, même si celles-ci dépassent la limite séparative, ils appartiennent au propriétaire de l'arbre.

3 - **L'arbre peut-être à l'origine de problèmes de voisinage**

Le propriétaire est responsable de ses arbres mais aussi, pour l'entretien et l'élagage, le locataire et l'usufruitier. Si votre arbre cause un dommage, vous serez tenu de le réparer.

Inversement, si votre voisin cause un dommage à vos arbres, il est responsable du préjudice que vous avez subi.



Lumière et Vision

Le 28 septembre 2016 s'est déroulée sur le parking de Carrefour Market la journée de la « sécurité routière » à Marolles.



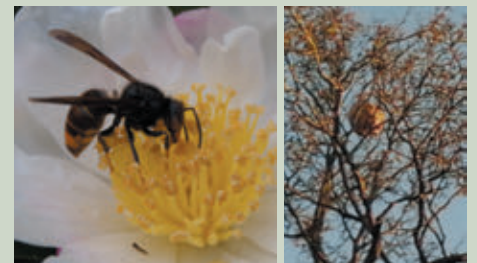
Près de 30 véhicules ont pu être contrôlés dont 17 ayant des problèmes divers (liquide de freins, feux d'éclairage, pneus à changer ou pas assez gonflés...). Ces résultats démontrent bien la nécessité d'organiser cette opération.

Cette journée permet aux participants de pouvoir ensuite faire le nécessaire dans les meilleurs délais auprès de leur garage, afin de rouler en toute sécurité.

Nous vous attendons encore plus nombreux en 2017.

Le frelon asiatique

Le frelon asiatique, venu de Chine, est devenu un grand prédateur de nos abeilles.



Il construit son nid sphérique de la taille d'une lessiveuse à très grande hauteur dans les pins ou les autres arbres, hors de portée des regards, facilement à plus de 12m de hauteur. Ce frelon s'attaque aux ouvrières des ruches notamment des espèces APIS MELLIFERA et APIS CERANA, notre abeille. Une dizaine de frelons suffit à condamner une ruche par leur inégalable ténacité. Idéalement, il faudrait repérer les nids au printemps avant que les arbres aient mis leurs feuilles. Détruire les nids dès le printemps permet d'éliminer les dégâts de ce redoutable prédateur. À ce jour, on ne connaît pas de prédateurs de cet insecte. **Nous avons compté sur la commune 3 nids de frelons asiatiques, 2 ont été détruits.** Un nid subsiste encore, le propriétaire en a été averti. **Le dard des frelons asiatiques perfore jusqu'à 6mm, les piqûres sont dangereuses.** Nous ne pouvons que vous conseiller d'être très vigilants et peut-être en avertir les sapeurs-pompiers.



Culture, loisirs et vie communale en images...



**Journée
Lumière et Vision
le 28 septembre**



**Cérémonie de commémoration
du 11 novembre**



Réunion publique
sur l'aménagement de l'avenue
du Lieutenant Agoutin et de la route
de Saint-vrain du 29 septembre 2016.



Vœux du Maire le 6 janvier
Un moment toujours très attendu et convivial.



**Remise des médailles
du travail le 18 novembre**



**Accueil des nouveaux
marollais**

le 4 novembre
un rendez-vous toujours
aussi apprécié.



**Journée du Patrimoine
les 17 et 18 septembre**

Plus de 130 personnes nous ont suivis
dans la découverte des chemins ruraux
communaux et ont assisté
à l'intervention théâtralisée
de la compagnie des Herménes.
un parcours fléché de panneaux
permettait de découvrir
la faune et la flore.



Concert de rentrée le 9 octobre

200 personnes étaient présentes à
l'église pour ce concert de rentrée em-
preint de notes irlandaises. Le groupe
Celtic Whirl nous a offert un très beau
voyage et nous a remplis de joie
et de bonne humeur.



Culture, loisirs et vie communale en images...



Festival Francilien les 22 et 23 octobre

Les courts métrages présentés étaient de grande qualité. Nous vous attendons nombreux l'année prochaine.



Concert de Noël le 10 décembre

La maîtrise de la Cathédrale de Chartres nous a interprété un très beau récital. Le public, venu nombreux, a réellement apprécié ce beau moment.



Concert de Jazz le 18 novembre

À l'occasion des 20 ans du quartet, Julien Le Bot et ses musiciens nous ont interprété des standards et créations de Jazz dans une ambiance Cabaret.



Fête de la peinture rapide le 2 octobre

30 artistes de grande qualité dont 14 enfants de 2 à 14 ans étaient présents. Lors de la finale à Linas, 3 artistes maronnais ont été primés.



Téléthon le 2 décembre

où nous avons recueilli la somme de 3 562.70€ pour la recherche ! Un grand merci à tous les bénévoles et à tous les donateurs.



Sortie au Parc des félins le 17 septembre

un parc unique au monde où petits et grands ont pu admirer les 140 félins de 26 espèces différentes.



Spectacle Gad/Kev le 24 novembre

un spectacle, retransmis en direct sur M6, dont tout le monde est ressorti ravi.



Noël des enfants maronnais le 17 décembre

Le Père Noël et le spectacle de Noël ont fait le bonheur de tous les enfants !



Vœux du Maire



Le 6 janvier à partir de 19h, la cérémonie des vœux a réuni élus de Marolles et du Département, personnel communal, partenaires et les Marollais toujours aussi nombreux.



Monsieur JOUBERT a ainsi présenté ses vœux et rappelé les objectifs de la municipalité pour l'année 2017. Monsieur le Maire a également mis à l'honneur Mme Ottavia DELCROS, ancienne Présidente de la MJC et remis la médaille de la ville à Daniel et Josiane AUBRY pour leurs 25 années de bénévolat auprès de l'USM Arts Martiaux et leur engagement envers la commune. Tous ont ensuite eu plaisir à se retrouver pour se souhaiter la bonne année. Un grand moment de convivialité apprécié de tous !

Nous vous souhaitons nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et d'épanouissement pour l'année 2017.

Réforme de la délivrance des cartes nationales d'identité

Jusqu'à présent, les administrés établissent leur dossier de demande de carte nationale d'identité en mairie. Les communes de l'Essonne ont été avisées fin 2016 qu'à **partir de février ou mars 2017** (nous n'avons pas plus de précisions), **les demandes de cartes d'identité ne s'effectueront que dans les mairies équipées de stations spécifiques, comme pour les passeports biométriques, et sur rendez-vous.** La mairie de Marolles-en-Hurepoix n'est pas équipée d'un tel dispositif. Aussi, **si vous avez besoin de renouveler dès à présent votre carte d'identité, nous vous invitons à venir remplir votre dossier en mairie de Marolles-en-Hurepoix dans les meilleurs délais**, pendant que nous pouvons encore exercer cette mission. Pour le moment, nous ne disposons pas d'autres informations. Nous avons effectué une démarche auprès de Madame la Préfète pour que Marolles-en-Hurepoix soit équipée du dispositif nécessaire afin de conserver son rôle de guichet de proximité mais n'avons pas obtenu de réponse (nous avons effectué une démarche similaire en 2009, sans succès, lorsque nous n'avions plus été autorisés à enregistrer les demandes de passeports). Le personnel de l'accueil se tient à votre disposition pour vous renseigner sur vos démarches. **Dès que nous aurons d'autres informations, nous les diffuserons sur le site internet ou l'Écho Marollais.**

Restauration Saint-Georges et Saint-Joseph

Les statues de Saint-Georges¹ et Saint-Joseph² et leurs socles, en bois polychrome, du XIX^{ème} siècle, ont été restaurées et ont repris place dans l'église.



Financées à l'époque en majeure partie par souscription auprès des paroissiens, les statues ont donné lieu, en même temps que la statue du Sacré-Cœur à une bénédiction solennelle le 4 mai 1862.

La restauration des deux statues a consisté tout d'abord en un traitement par anoxie (privation d'oxygène) pour détruire les larves d'insectes xylophages dont les « trous d'envol » apparaissent sur les bois anciens. Les socles ont été restaurés par l'Atelier de sculpture RENOUVEL, à Paris, qui a refait les volutes latérales et d'autres éléments plus petits.

L'Atelier STASKIEWICZ, à Villiers-sur-Orge, a effectué les opérations de restauration et conservation : dégagement de la polychromie par un nettoyage adapté, recollage, consolidation et reconstitution de certains volumes, retouche de lacunes de la polychromie et application de cire microcristalline. À l'occasion du concert de Noël, le 10 décembre, une présentation des statues restaurées a été faite, en présence de Monsieur le Maire, par M. Philippe des Garets, délégué au Patrimoine, pour la partie technique, et Monsieur Gilbert Semenenko, diacre, pour le caractère religieux. Le programme pluriannuel de restauration-conservation du patrimoine va concerner en 2017 un tableau représentant un « religieux trinitaire » et le cadre en bois doré du grand tableau de « Saint-Pierre dans sa prison ».

Les personnes qui le désirent peuvent solliciter, en mairie, une visite guidée de l'église et du patrimoine religieux.





Réunion publique Aménagement des espaces publics de l'Avenue du Lieutenant Agoutin et de l'entrée de ville route de Saint-Vrain

Plus de 120 personnes se sont réunies à la salle des fêtes le jeudi 29 septembre 2016, à partir de 20h, pour assister à la réunion publique relative aux 2 projets d'aménagement des espaces publics liés à l'urbanisation du Cœur de ville et du lotissement de la route de Saint-Vrain.



Cœur de ville, avenue du Lieutenant Agoutin

Les esquisses des aménagements de cette avenue ont été présentées en détail au public par le bureau d'études Les Rondeaux-Servicad.

Afin de **préservier et mettre en valeur la perspective entre la Mairie et l'entrée du Parc de l'ancien Château**, un **large mail central végétalisé sera créé avec, de part et d'autre, des dessertes routières aménagées sous forme de contre-allées** et non plus sous forme de voie centrale.

Le mail central a non seulement un intérêt paysager, mais il joue également un rôle important pour la gestion des eaux pluviales puisqu'il **recueillera les eaux de pluie**. Ces aménagements font aussi la part belle aux piétons et aux cycles. Le stationnement public n'est pas oublié : **chaque contre allée sera bordée de places de stationnement**. Un **parking public est également réalisé derrière la salle des fêtes** et, pour les grandes manifestations, les véhicules pourront se garer sur l'actuel terrain dit « à Bineau », situé au Sud du COSEC. À terme, le marché sera implanté sur ce terrain, ce qui évitera de fermer l'avenue à la circulation les samedis matins. L'implantation de la fête foraine a également été prévue.

Le coût des travaux est estimé à 2.010.000 € HT, financés à hauteur de 1.579.760 € (par l'aménageur du Cœur de Ville, Nexity, le Département de l'Essonne, la vente de terrains communaux sur le site...).

Entrée de ville Route de Saint-Vrain

Le bureau d'études GMV a présenté l'aménagement prévu pour marquer l'entrée de ville située Route de Saint-Vrain.

L'entrée de chaque ilot est organisée pour accueillir des **points d'apports volontaires pour les déchets**.

Un **rond-point sera créé**, afin de desservir le lotissement situé de part et d'autre de la départementale et de **réduire la vitesse sur la route départementale**.

Les travaux, dont le montant est estimé à 380.000 €, sont financés en totalité par Cœur d'Essonne Agglomération et la taxe d'aménagement perçue pour chaque habitation construite dans le lotissement.



Remise des médailles du travail

La médaille du Travail, instituée depuis 1948, est destinée à récompenser l'ancienneté et la qualité des services effectués chez un ou plusieurs employeurs par une personne salariée ou assimilée.



Pour la promotion 2016, 19 personnes ont été récompensées et ont reçu des mains du maire leur diplôme.

- 7 ont reçu la médaille d'Argent (20 ans d'ancienneté)
- 4 ont reçu la médaille Vermeil (30 ans d'ancienneté)
- 4 ont reçu la médaille d'Or (38 ans d'ancienneté)
- 4 ont reçu la médaille Grand Or (40 ans d'ancienneté).

Un grand bravo à tous les médaillés pour le travail accompli et pour leur engagement professionnel.

Elections 2017

2017 sera une année électorale avec l'élection présidentielle et les élections législatives.

Tous les Maronnais inscrits sur les listes électorales recevront courant mars une nouvelle carte d'électeur.

Vérifiez bien dessus le numéro de votre bureau de vote car un redécoupage a été effectué et vous risquez d'avoir changé de bureau.

N'oubliez pas, pour voter, de vous munir de votre carte d'identité et de votre carte d'électeur.



Présidentielle

1^{er} tour : 23 avril 2017

2nd tour : 7 mai 2017

Législatives

1^{er} tour : 11 juin 2017

2nd tour : 18 juin 2017



Pompiers

© crédit photo Roland Cotton

Sainte-Barbe des Sapeurs-Pompiers 2016, un cru plein d'émotion. Cent soixante convives se sont retrouvés le samedi 5 novembre au soir pour honorer « Barbe », notre sainte patronne. Sur le thème du far West, l'orchestre Fara-Night a fait danser Marollais et Marollaises jusqu'à 3h du matin à la salle des fêtes.



Cette soirée a été l'occasion pour **notre nouveau chef de groupement le Lieutenant-Colonel Denis SERKA** de remercier Monsieur le Maire pour avoir toujours voulu porter le dossier du nouveau centre de secours.

Cette soirée festive a aussi été l'occasion de mettre à l'honneur certains de nos Sapeurs-pompiers en activité mais aussi d'anciens pompiers de Marolles.

- **Jean-Claude Genot, Rémy Cochet** et **Maximilienne Marlin** ont été décorés de la médaille de vermeil de l'OCDPC (Observatoire Citoyen de la Défense et de la Protection Civile) pour la reconnaissance de leur travail au sein de l'amicale des sapeurs-pompiers de Marolles,
- **Yann Sagory** a reçu l'insigne des formateurs de premiers secours national et a été promu au grade de sergent,
- **Jimmy Bleuzen** a été promu au grade de caporal-chef,
- **Logan Naud et Yohan Poncet** sont devenus sapeurs 1^{ère} classe.



Un des moments forts de la soirée : **après 8 ans comme chef du groupement du centre, le Lieutenant-colonel Laporte** a reçu un magnifique trophée (pièce unique), sculpté par un artisan ébéniste du Lot, afin de le remercier pour son aide et ses précieux conseils aussi bien au sein du centre de secours que pour l'amicale.

Autre moment fort : La remise officielle à **Bastien Daubignard** d'un chèque d'un montant de 300 euros à l'ordre de l'ODP (œuvre des pupilles) des pompiers, fruit de la recette de la vente du muguet à la fêtes du 1^{er} Mai à Marolles.

Nous profitons de cet encart pour vous souhaiter une très bonne et heureuse année 2017 et vous remercier pour l'accueil chaleureux et le soutien lors de notre campagne de calendriers 2017.



Voyage des seniors

Cette année 2016, le choix de la sortie annuelle des seniors s'est porté sur les Vosges et l'Alsace.

Après une halte visite/déjeuner à Troyes, 48 Marollais, avec à leur tête **Danielle et Robert**, ont, pendant 8 jours, sillonné cette région un peu trop souvent oubliée et qui pourtant ne manque pas d'agréments.



Et Gildas, notre guide passionné et passionnant, nous a fait découvrir et aimer : la Cité du Train à Mulhouse, la citadelle de Belfort et son lion, Gérardmer et son lac, le musée du bois de Saulxures où l'on retrouve tous les outils et machines amoureusement conservés et remis en état de fonctionnement par des bénévoles, les anciens ateliers de tissage qui, dans un premier temps fonctionnaient à l'énergie hydraulique, les lieux de guerre tels que le Vieil Armand, le Struthof, l'ascenseur à bateaux d'Arzwiller, une curiosité que nous avons expérimentée. Et aussi des sites prestigieux connus de tous : le château du Haut Koenigsbourg, le village d'Eguisheim, le Mont Saint-Odile, Strasbourg, découverte en petit train, sa cathédrale et son horloge astronomique, Colmar sa vieille ville et son musée Unterlinden, Epinal et ses images, la collégiale de Thann, la cathédrale et le musée Pierre-Noël de Saint-Dié... Les douceurs y ont eu leur place : les bonbons de la confiserie des Hautes Vosges à Plainfaing, le pain d'épices de Gertwiller, le vin d'une cave à Sigolsheim. Tout ceci sous un beau ciel malgré un peu de brume avec quelques températures fraîches le matin !

Et que dire de l'hôtel et de ses repas ! Personne n'est resté insensible aux menus concoctés par le cuisinier du lieu !! Demandez à ceux qui ont profité de cette virée et vous regretterez de ne pas y avoir participé.

Annick

Réservistes et bénévoles

SERVIR SA COMMUNE, SERVIR SON DÉPARTEMENT, SERVIR SON PAYS

VOUS AUSSI VOUS POUVEZ ÊTRE RÉSERVISTE

Homme ou femme, rejoignez les réserves des **Années** (de 18 à 35 ans).

Homme ou femme, rejoignez les réserves de la **Généraliste** (de 18 à 35 ans).
Contact : bta.marolles-en-hurepoix@gendarmerie.interieur.gouv.fr

VOLONTAIRE

Homme ou femme, rejoignez notre **ASSOCIATION DE VOLONTAIRES DE DÉFENSE ET PROTECTION CIVILES** (à partir de 18 ans). Contact : contact@vdp01.org

- Interventions de protection civile : inondations, catastrophes, déficiences du réseau (EDF, WiCom), réseaux humanitaires...
- Défense civile : renforcer et compléter les dispositifs de gestion de crise mis en place par la Préfecture

PLUS D'INFORMATIONS APRÈS DE CORRESPONDANT DÉFENSE DE MAROLLES :
MONSIEUR PHILIPPE DES GABETS AU 01.69.14.14.40, OU PAR MAIL : MARIE@MAROLLES-EN-HUREPOIX.FR

VOUS MANQUERIEZ TOUS CONFIRMÉS



Recensement de la population 2017

Du 19 janvier au 18 février 2017, le recensement de la population aura lieu à Marolles-en-Hurepoix.

Vous recevrez la visite d'un agent recenseur (il y aura au total 9 agents recenseurs répartis sur la commune). Cet agent, nommé par la commune, sera muni d'une carte officielle. Nous vous remercions d'avance de lui réserver le meilleur accueil.

Pour la 1^{ère} fois, vous aurez la possibilité de remplir vos questionnaires directement sur internet alors n'hésitez pas :

le recensement par internet, c'est plus pratique ! L'agent recenseur vous expliquera la marche à suivre.



Cœur d'Essonne Agglomération



1 an déjà !

Après la fusion de la Communauté de Communes de l'Arpajonnais et de la Communauté d'Agglomération du Val d'Orge, les agents ont travaillé à l'harmonisation des services sur tout le territoire afin d'offrir un service homogène et de qualité. Votre agglomération agit au quotidien afin de créer et d'accompagner des projets créateurs d'emplois (Forum de l'emploi, Forum Jobs d'été, signature de contrats et charte permettant le développement économique sur le territoire). Nous bénéficions également d'un bassin de vie dynamique et attractif où nous organisons et soutenons de nombreuses manifestations sportives, ludiques et culturelles.

En 2017, de nombreux nouveaux projets verront le jour comme l'harmonisation des tarifs des piscines, la poursuite de la mise en place d'un réseau des médiathèques communautaires, le développement de projets d'aménagements...

Demander votre stop pub



En moyenne, nous recevons 2kg de publicités par mois dans nos boîtes aux lettres. Afin de diminuer cette quantité par 8, un simple autocollant stop pub vous est offert gratuitement par Cœur d'Essonne Agglomération. Il vous suffit pour cela d'en faire la demande sur www.coeuressonne.fr (rubrique déchets).

Autorisation de sortie de territoire

L'autorisation de sortie du territoire (AST) d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale a été rétablie depuis le 15 janvier 2017 afin de renforcer la lutte contre le crime organisé, le terrorisme et leur financement.

À partir du 15 janvier, un enfant qui voyage à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents doit présenter les 3 documents suivants : une pièce d'identité valide du mineur, le formulaire d'AST renseigné et signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale et une photocopie du titre d'identité valide ou périmé depuis moins de 5 ans du parent signataire. La mairie peut donc vous renseigner mais n'intervient pas dans la réalisation du formulaire. Le formulaire est à récupérer en mairie ou à télécharger sur www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1922.



La nouvelle gestion des déchets



Calendrier 2017 des collectes de déchets

Marolles-en-Hurepoix y compris zones élitaires (sur des cycles)

Ensemble, trions mieux, recyclons plus

À RECYCLER

Tous les emballages et papiers

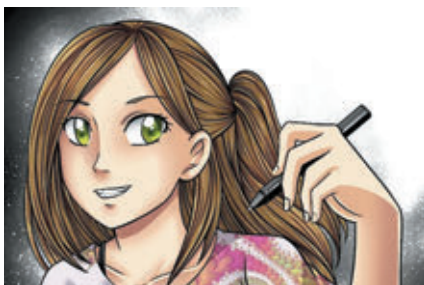
NOUVEAU

ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h.

Pour toute question ou information concernant les déchets ménagers, contactez le N° vert : 0 800 293 991.

Les talents de Marolles : une « mangaka »

Fanny Portier-Barbazanges, plus connue sous son nom d'artiste JennyMiki, aime inventer des histoires depuis qu'elle est toute petite et est passionnée par le dessin depuis qu'elle a découvert les mangas au collège avec Keroro. Par chance, les deux ne sont pas incompatibles, bien au contraire !



Elle a commencé son premier manga en 4^{ème} avec une petite histoire. Son premier vrai projet a débuté en 3^{ème}, the Khristal's savours, en collaboration avec sa meilleure amie. En terminale, elle a écrit les textes, créé les illustrations et fait publier son premier manga en solo avec « Mechanical Heart ».

Un bel exemple de passion et de talent ! **Pour la suivre :** jennymiki.wix.com/jennymiki ou [facebook.com/jennymiki.manga](https://www.facebook.com/jennymiki.manga).

Afin d'offrir un service plus performant et équitable à tous les habitants et d'améliorer l'efficacité du recyclage, toutes les communes de Cœur d'Essonne Agglomération (dont Marolles-en-Hurepoix) sont rattachées au même syndicat de traitement des déchets ménagers (SIREDOM) et au même centre de tri.

En pratique, voici les modifications :

- un bac marron, accueillant les ordures ménagères, plus léger grâce à de nouvelles consignes de tri
- modernisation de la collecte du verre : installation de plus de bornes d'apport volontaire
- un service gratuit pour les encombrants, à la demande et sur rendez-vous en contactant le 0 800 293 991 (maxi 4/an)
- des passages toute l'année, même les jours fériés.
- Un accès aux déchetteries du Siredom grâce à votre nouvelle carte de déchetterie que vous pouvez faire faire en mairie avec une carte d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Retrouvez sur le site www.coeuressonne.fr dans la rubrique Votre-Quotidien /déchets toutes les infos pratiques : calendrier de collecte, nouvelles consignes de tri, localisation des bornes enterrées et des déchetteries, demande de conteneurs ou bac à compostage...



Revivre



L'aide à Marolles-en-Hurepoix

Pour la deuxième année consécutive, le CCAS de Marolles-en-Hurepoix a souhaité permettre aux familles qui rencontrent des difficultés financières et en situation de besoin alimentaire de vivre dignement en leur garantissant un accès aux besoins primaires.

La campagne alimentaire avec l'Association Revivre s'est déroulée du 15 avril au 18 novembre 2016, en relais de l'action des Restos du Cœur. Revivre est venu 15 fois, le vendredi après-midi, et a distribué 181 paniers. Le dispositif reprendra vers le 14 avril 2017 et nous vous invitons à venir vous inscrire dès mars 2017 au CCAS.

Logement intergénérationnel



Ensemble2générations a pour mission de favoriser le logement gratuit ou à coût modéré pour les étudiants et de rompre la solitude des seniors en leur offrant de vivre ensemble autour de services mutuels.

Accompagnement, écoute attentive, respect sont les principes du savoir-faire de toute une équipe disponible à vos attentes.

- **d'une part, certaines personnes âgées** disposant d'une chambre libre à leur domicile souhaiteraient une présence, de petits services ou parfois un complément de revenus... mais aussi une compagnie bienveillante
- **d'autre part, des jeunes**, d'un naturel ouvert et chaleureux, apprécieront de trouver un logement chez un senior qui pourra leur apporter écoute et présence.

En réunissant ces deux générations, l'association "Ensemble2générations" propose une solution adaptée et sécurisante, en encadrant la cohabitation et en assurant un suivi tout au long de l'année.

Elle permet aux jeunes et aux seniors de s'accorder sur l'une des trois formules proposées :

- **Un logement gratuit** : dans cet esprit d'échange, l'étudiant garantit une présence les soirs à l'heure du dîner et les nuits.
- **Un logement économique** : l'étudiant rend quelques services régulièrement et participe financièrement aux charges.
- **Un logement solidaire** pour assurer un complément de revenus et une présence conviviale de l'étudiant.

Retrouvez toutes les informations nécessaires sur le site internet de l'association (<http://www.ensemble2generations.fr/>) ou auprès du CCAS.

Un accès internet au CCAS pour vos démarches



Alors que le numérique se révèle chaque jour un peu plus comme le canal prioritaire d'accès aux services publics et privés, 20 % des Français demeurent mal, voire pas du tout connectés.

Parallèlement, les services publics numériques ne cessent de se développer : services en ligne, applis smartphone, échanges de données dématérialisés... Ces services simplifient à la fois la vie de l'usager et le traitement des dossiers par l'administration mais excluent les personnes qui n'ont pas toujours le matériel pour saisir les données ou justificatifs demandés. (Déclaration fiscale, CAF, etc.).

Ainsi, le CCAS de Marolles-en-Hurepoix met à disposition du public qui le souhaite, un poste informatique pour leur faciliter l'accès aux sites des services publics.

Les ateliers « équilibre »

L'équilibre en mouvement : bouger en s'amusant !

Comment profiter de sa retraite pour bouger et renforcer son équilibre ?
Que faire pour entretenir sa souplesse et sa force musculaire ?



Des ateliers "équilibre en mouvement" auront lieu les mardis matins de 9h à 10h, du 7 février au 25 avril 2017, à la Résidence du Parc.

Ils sont animés par un professionnel. Ces 12 rencontres conviviales proposent des exercices ludiques et des conseils personnalisés pour améliorer son équilibre, travailler la coordination et adopter les bons gestes au quotidien.

Renseignements au
01.64.56.09.67.

Vesti'Aid



Vous souhaitez vous débarrasser de vêtements en bon état mais trop grands ou trop petits ou vous voulez simplement changer de look, alors n'hésitez plus et faites de la place dans vos armoires.

Vesti'Aid récupère tous les vêtements propres et en bon état, le linge de maison (draps, serviettes de toilette, nappes, rideaux, couvertures, couettes) et également les chaussures et sacs à main. Une équipe de bénévoles procède au tri et propose à la vente, à tout petit prix (non négociable) un large panel d'articles.

Le produit des ventes est reversé en totalité au bénéfice de personnes en situation précaire. Nos dons vont en priorité à divers organismes dont le CCAS, les Restos du cœur ainsi que des associations telles que la Croix-Rouge, Ela, Perce-Neige, SOS Village Enfants, Téléthon et aussi à la recherche pour le cancer. Nous subvenons également aux besoins de sans-abris, femmes en détresse et isolées avec enfants, de seniors en EPHAD.

Nos ventes sont ouvertes à TOUS les Marollais et aux habitants des communes de proximité.

L'Équipe Vesti'Aid vous attend les samedis de 10h à 12h à côté de la salle des fêtes et vous assure de son meilleur accueil : vous serez solidaires tout en faisant des affaires !!!

Dépôt et vente	Vente
4 février	18 février
4 mars	18 mars
1 ^{er} avril	22 avril
6 mai	20 mai
10 juin	24 juin

Bilan de la semaine bleue 2016

La Semaine bleue, qui s'est déroulée du 10 au 17 octobre 2016, met les seniors à l'honneur à travers une série de manifestations organisées dans toute la France. Comme chaque année depuis 65 ans, ces sept jours constituent « un moment privilégié pour informer et sensibiliser l'opinion sur la contribution des retraités à la vie économique, sociale et culturelle ».



Pour Marolles, cette semaine a été consacrée à sensibiliser nos aînés aux arnaques du quotidien et les nombreuses personnes présentes à la salle des fêtes ont pu apprécier les différentes saynètes jouées par les élus de la commune.

Un remerciement à la Gendarmerie de Marolles qui a su être présente et a délivré de précieux messages de bon sens sur la conduite à tenir, au CLIC Orgessonne

pour son aide, aux équipes techniques de la ville et aux élus qui se sont prêtés au jeu des acteurs de théâtre.

On se souvient aussi de la sortie au **Château de Dourdan** avec la classe de CM2 de l'école Roger Vivier et à la magnifique prestation de notre guide qui a su nous « immerger » dans ce château qui a été achevé vers 1222 par Philippe Auguste et qui est l'un des seuls édifices du XIII^{ème} siècle aussi bien conservé en Île-de-France. Beaucoup d'entre nous ont redécouvert ce château qui a été labellisé Musée de France en 2003, et qui abrite aujourd'hui des collections de grande qualité, témoignages du patrimoine de Dourdan.



Restos du cœur

« Agir pour les plus démunis, maintenir la cohésion sociale »



Ce slogan choisi pour la campagne 2016-2017 des Restos du cœur lancée le mardi 22 novembre 2016 par leur nouveau président, Patrice BLANC, traduit l'obligation constante faite à l'association de « *redoubler d'efforts pour multiplier ses actions, diversifier ses ressources et encourager le bénévolat, afin de toujours mieux accompagner les plus démunis vers l'inclusion sociale* ».

Avec **71 000 bénévoles, 926 000 personnes accueillies et plus de 132 millions de repas servis** lors de la campagne précédente, les Restos ont dépassé le cap des deux milliards de repas distribués depuis leur création. Au niveau départemental, l'AD91 (association départementale du 91) a tenu son assemblée générale le 16 septembre 2016, à la salle des fêtes de Marolles en orientant ses débats sur le thème « *Demain aux Restos... un élan renouvelé* ». Au cours de cette assemblée, Roland COTTON, bénévole dans notre Centre, a été coopté administrateur et nommé vice-président par le Conseil qui a suivi, avec la perspective de prendre à terme encore plus de responsabilités.

Quant à notre Centre qui regroupe, outre la commune de Marolles-en-Hurepoix, celles d'Avrainville, Cheptainville, Bouray-sur-Juine, Guibeville, Lardy, Leudeville, Sant-Vrain et Vert-le-Grand, il a ouvert ses portes également le mardi 22 novembre 2016 pour la campagne d'hiver qui se terminera officiellement le 15 mars 2017. Le nombre d'inscriptions est en nette augmentation par rapport à la même période 2015/2016 (+ 14 %), ce qui devrait représenter, à la fin de la campagne, une population de 150 personnes, avec une part significative de renouvellement.

Toute l'équipe des bénévoles vous remercie pour votre soutien généreux manifesté lors de la collecte alimentaire des 2 et 3 décembre 2016 et vous adresse tous ses meilleurs vœux de bonne année 2017. Elle serait heureuse d'accueillir 1 ou 2 bénévoles supplémentaires pour aider à la manutention, la livraison et le stockage des denrées alimentaires préalablement à leur distribution (Contact Anne-Marie GENESTE 06.83.31.09.94).

Loto du 3^{ème} âge

En ce 19 novembre, 130 personnes se sont réunies dans la salle des fêtes pour notre traditionnel loto gratuit. Chacun avait devant lui ses 2 grilles et ses pions et écoutait attentivement les numéros qui étaient annoncés par nos 2 animateurs qui mettaient en jeu nos 31 lots. Pour certains, la chance leur a souri puisqu'ils sont repartis avec de très beaux cadeaux : Auto-cuiseur, tablette tactile, paniers garnis... D'autres n'ont eu que le cadeau de consolation offert par le CCAS.

Le CCAS de Marolles-en-Hurepoix remercie chaleureusement la ville de Guibeville, l'association Marolles Renouveau, l'association des locataires de Gaillon, Vesti'Aid ainsi que tous les bénévoles, les membres du CCAS et les élus de la ville qui ont apporté leur aide au bon déroulement et à la réussite de cette manifestation qui s'est préparée pendant plusieurs mois. En fin d'après-midi, chacun a repris le chemin du retour après avoir passé un excellent moment.





Notre philosophie de vie, en quelques mots et beaucoup d'images !

Cette année encore, "le conte" est le fil bleu qui nous relie aux enfants de Marolles. Conter c'est aussi se mettre en scène. Nos résidentes se sont transformées en gentilles sorcières pour emmener les enfants dans le conte qu'elles avaient écrit pour eux. 4 représentations devant les classes, saluées par de grands sourires et de beaux applaudissements, leur ont fait chaud au cœur.

En remerciement, les enfants ont partagé leurs chants et leurs gourmandises de Noël.



Le 13 décembre, nous avons accueilli les seniors Marollais pour notre traditionnel repas de Noël dans une salle décorée par nos soins. Enfin le loto de Noël a été l'occasion de réunir résidents et familles autour de quelques cadeaux distribués avant l'heure !





Médiathèque municipale Jean Farges
 3, Grande Rue - 91630 Marolles-en-Hurepoix
 Tél : 01 64 56 11 43
 Courriel : mediatheque@marolles-en-hurepoix.fr
 Site internet : www.bmmarolles.cassioweb.com
 Facebook : www.facebook.com/bibmarolles

L'inscription est gratuite pour tous les Marollais pour le prêt de documents. Une inscription individuelle est réalisée à l'accueil. Une pièce d'identité suffit pour s'inscrire. Pour les mineurs, une autorisation parentale doit être fournie.

Horaires
d'ouverture

Mardi	16h - 19h
Mercredi	14h - 18h30
Vendredi	16h - 19h
Samedi	10h - 12h30 et 14h30 - 17h

Zoom en images sur... les animations du 2^{ème} semestre



Raconte-tapis avec Anik Incerti

Une belle séance de contes sur tapis avec des bébés chouettes, des éléphants et crocodiles le samedi 8 octobre qui a ravi petits et parents...



Ciné en balade

La comédie musicale s'est invitée à la médiathèque de septembre à octobre avec une exposition de DVD en prêt.



Lecture à haute voix le 4 novembre

Une poignée de doux-dingues de l'association "Eclats de Lire" nous ont fait partager leurs lectures avec l'humour en fil rouge.



Rencontre d'auteur

avec Pascale Andrée Chevereau et les lectures de ses textes par François Preud'homme le 14 octobre dernier, une soirée pleine de poésie.



Arbre à comptines

Tous les mois, les assistantes maternelles et les bébés sont accueillis autour d'une animation à la médiathèque.

Rencontre d'auteur : Bernard Corbel

Vendredi 27 janvier : rencontre avec l'auteur Bernard Corbel à la médiathèque à 20h30 pour son livre « Décisions », recueil de nouvelles.

Le fil rouge : à un moment donné, un des personnages se trouve face à un dilemme, ou à une croisée des chemins, et il se demande « que faire ? ».

Échanges et dédicace avec l'auteur lors de la soirée.
 Entrée libre.
 Public adulte.



Les coups de cœur des lecteurs

La bande dessinée adulte

Et voici le palmarès des séries de bandes dessinées adultes les plus empruntées par les lecteurs à la médiathèque pour l'année 2016.



1 Les aigles de Rome
Marini



2 L'Ambulance 13
Patrick Cothias
& Patrice Ordas



3 Le Chat
Philippe Geluck

Les prochaines animations dans notre calendrier

Découvrez l'ensemble de notre programmation sur www.bmmarolles.cassioweb.com, avec l'écho marollais et sur notre page Facebook chaque mois.

- **Mercredi 8 mars** : Rencontre à la médiathèque avec l'auteure Jennifer Dalrymple à la médiathèque lors du 17^{ème} salon du livre jeunesse de St Germain-lès-Arpajon.
- **Du 14 au 25 mars** : Exposition « Le monde de Flécha ». Découverte de l'univers culturel des Indiens des Plaines et de la place privilégiée qu'occupe la nature. Tout public.
- **Judi 23 mars** : Minoucontes - Animation bébés lecteurs avec le Relais d'Assistants Maternelles.

Orientation scolaire et professionnelle

En collaboration avec la Bibliothèque départementale de l'Essonne qui met à notre disposition une médiathèque numérique, la médiathèque Jean Farges propose un accès dans ses locaux à Biblionsep, le site de l'Onisep sur l'orientation scolaire et professionnelle.



Retrouvez l'ensemble des sélections dans la rubrique coups de cœur sur notre portail web « www.bmmarolles.cassioweb.com ».



Manifestations à venir

1^{er} semestre 2017

Ce programme est provisoire et peut être modifié. Le programme définitif et le détail des différentes manifestations vous seront communiqués dans l'écho marollais tous les mois.

Depuis le 19 janvier et jusqu'au 18 février :
Recensement de la population

FÉVRIER

- 5 : Repas dansant (FNACA)
- 6 : Atelier Tandem sur la création d'une mangeoire à oiseaux (MJC)
- 8 : Collecte de sang (Association des Dons du sang)
- 24 : Loto (Amicale du parc Gaillon)

MARS

- 4 et 5 : Salon du tout petit (Atelier des Ouistitis)
- 11 : Loto (Amis du Jumelage)
- 12 : Carnaval (Comité des fêtes)
- 12 : Babies Taekwondo et Stages (USM Taekwondo)
- 19 : Vide tiroirs de matériels créatifs (MJC)
- 26 : Spectacle « Wakan Tanka »

AVRIL

- 17 : Chasse aux œufs (Comité des fêtes)
- 23 : 1^{er} tour des élections présidentielles
- Du 28 avril au 1^{er} mai : Marolles en fête (Comité des fêtes)

MAI

- 7 : 2^{ème} tour des élections présidentielles
- 8 : Cérémonie du 8 mai
- Du 10 au 14 : Salon d'Art
- 13 : La marollaise (USM Athlétisme)
- 14 : Salon du bijou (Confidences Créatives)
- 20 et 21 : Exposition des ateliers MJC
- 21 : Kermesse interparoissiale (Association interparoissiale)

JUIN

- 11 : 1^{er} tour des élections législatives
- 18 : 2^{ème} tour des élections législatives
- 23 ou 24 : Marolles en ZIK
- 24 : Galas de danse (MJC)

Spectacle « Wakan Tanka »

Le dimanche 26 mars,
nous accueillerons à 16h
le spectacle **Wakan Tanka**,
à voir dès 6 ans,
d'après un conte amérindien.

Ce spectacle fragile et poétique mêle, en une alchimie subtile, théâtre, conte, musique et... marionnettes.

Tarifs et inscription en mairie courant février.



Salon d'Art

La commission « Culture et Patrimoine » organise pour la 9^{ème} année le salon d'Art.

Du 10 au 14 mai, vous pourrez venir admirer les meilleures œuvres (sculptures, peintures, photos, émaux...) des artistes exposants. Les scolaires et les enfants pourront venir découvrir et s'initier aux arts à travers des ateliers.

Un parcours sera également organisé chez les commerçants marollais. Il vous permettra de découvrir de nouvelles œuvres.



Marolles en fête

La fête de Marolles aura lieu du 28 avril au 1^{er} mai, avec le feu d'artifice le samedi 29 avril et de nombreuses animations autour du thème les animaux de la Jungle.

Le 1^{er} mai, vous chinerez à la brocante dès 6h du matin.

Les 28 avril et 1^{er} mai, la compagnie des Hermines vous proposera son spectacle de café-théâtre (une collation vous sera offerte).



Tous les détails de ses manifestations vous seront communiqués dans l'Echos Marollais et dans l'agenda du site internet.



Séjour Européen du 24 au 28 octobre 2016 : quelques souvenirs

Lundi 24 octobre dernier, 24 jeunes sont partis en voyage en Allemagne. Destination, la ville de Cologne pour les deux premiers jours !



Pour commencer la découverte de la ville, nous sommes allés à la cathédrale ou « Dom » qui fait la fierté de tous les Kölners (habitants de Cologne). La montée des marches de l'une des deux tours nous a donné la possibilité d'avoir un joli panorama sur Cologne (récompense après un bel effort physique). Le lendemain, nous sommes aussi montés au **Kölntriangel Panorama** pour avoir une vue sur tout Cologne (ce coup-ci la montée s'est faite en ascenseur), et avons aussi fait une petite visite au **musée du chocolat**. Un peu de shopping et nous avons quitté Cologne pour aller à « Phantasieland ».

La troisième journée a été consacrée à ce parc d'attraction... où beaucoup de manèges à sensation nous attendaient dans un décor magique !

Jeudi soir, le moment du départ pour rentrer à Marolles est arrivé trop vite. À notre arrivée, le vendredi 28 octobre, à 4h30 du matin, tout le monde était content de retrouver son lit et sa couette, avec pleins de souvenirs dans la tête.

Allez, on se donne rendez-vous pour le prochain séjour européen (voir ci-dessous) !



Voyage Européen 2017 : Rome

Du mardi 4 au samedi 8 avril 2017

5 jours sur place pour 22 jeunes d'Atlan 13 (de 13 à 17 ans ou des 6^{èmes} et 5^{èmes} s'il reste de la place) encadrés par Rémi, Lilou et Jenny.

Le programme

Au cœur de l'Italie, Rome vous accueillera pour un séjour dans "la ville éternelle" pour découvrir ce qu'est la vraie "Dolce Vita". Une des plus belles capitales au monde où vous serez séduit par ces lieux d'une richesse culturelle exceptionnelle et où vous pourrez déguster une gastronomie ensoleillée, sans oublier le shopping et la détente... **Vous découvrirez les plus beaux monuments de cette ville mythique** : le Colisée, le Palatino, la Piazza Navona (et ses célèbres glaces et animations de rue), la Piazza di Trévi et sa sublime fontaine (où vous pourrez suivre la coutume de jeter une pièce), le Panthéon, le Forum Romain, le Circo Massimo... **Sans oublier le plus petit état du monde** : le Vatican et sa basilique Saint-Pierre.



- **Hébergement** en camping (mobil-home).
- **Les repas seront pris** sous forme de pique-nique ou bien dans des snacks et restaurants, ou encore préparés avec les jeunes (au mobil-home).
- **Voyage en avion** (vol Air France au départ de Roissy Charles de Gaulle - AIRPORT 2F).
- **Départ** le mardi 4 avril 2017 à 7h15 (RDV directement à l'aéroport à 5h45).
- **Retour** le samedi 8 avril 2017 à 20h35 (à Roissy).

ATTENTION, la carte d'identité (ou le passeport), en cours de validité, et une autorisation de **sortie de territoire pour les mineurs (voir p. 11)**, sont indispensables pour participer à ce séjour. Assurance Multirisques (dommages aux bagages, assistance aux personnes, rapatriement...) prévue par la commune pour l'ensemble des participants.

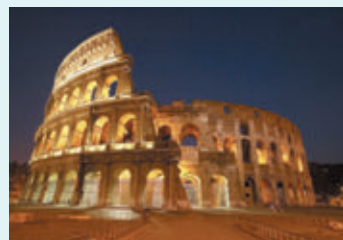
Demande d'inscription jusqu'au vendredi 31 janvier 2017 inclus, à envoyer par mail à centredeloisirs@marolles-en-hurepoix.fr, ou en se déplaçant au centre de loisirs (aux horaires d'ouverture).

Renseignements sur le séjour auprès de Jennifer (au centre de loisirs).

Confirmation des inscriptions donnée aux familles à partir du jeudi 2 février 2017. En cas de demandes d'inscriptions supérieures au nombre de places, les critères de sélection suivants seront appliqués, par ordre décroissant :

- 1°- **Jeunes ou adolescents n'ayant jamais participé** à un séjour européen organisé par la commune,
- 2°- **Nombre de séjours auxquels les jeunes ont participé** avec la commune,
- 3°- **Ordre chronologique d'inscription** pour départager les éventuelles demandes arrivant ex-aequo.

Règlement du séjour (pour valider définitivement votre inscription) à verser avant le vendredi 24 février 2017 en mairie. Une facture vous sera envoyée début février par le service administratif enfance et jeunesse. En cas de difficultés financières pour régler le séjour en une seule fois, merci de prendre contact avec le service administratif (en mairie) avant la date limite de règlement.





Inscription aux écoles

Les inscriptions pour les écoles de Marolles-en-Hurepoix (écoles maternelle et élémentaire Roger Vivier, école maternelle du Parc Gaillon) débuteront le samedi 18 février 2017. Pour l'entrée en 1^{ère} année de maternelle, sont concernés les enfants nés en 2014. Pour les autres classes de maternelle et d'élémentaire, seuls les enfants non encore scolarisés à Marolles sont concernés par cette pré-inscription. Nous invitons les familles concernées à se présenter en Mairie aux jours et heures habituels d'ouverture, munies du livret de famille et d'un justificatif de domicile récent. **Ces pré-inscriptions ne sont définitives qu'après validation par le directeur de l'école.**

L'école change avec le numérique

Dans un monde qui évolue très vite, le développement du numérique dans les pratiques éducatives ainsi que la préparation des jeunes à vivre et travailler dans la société numérique engagent notre système d'éducation et de formation. La commune a fait le choix de participer à ce projet avec l'aide de l'État. Il concerne le cycle 3, CM1/CM2 et 6^{èmes}, pour être en cohérence avec le projet numérique du collège. Pour des équipements collectifs type « classe mobile », la subvention de l'Etat s'élève à 4.000 € maximum par classe mobile (50% pour 8000.00 € maximum de dépense), à laquelle s'ajoute la prise en charge de la formation de tous les enseignants ainsi que les logiciels spécifiques (mutualisés avec le collège Saint-Exupéry). L'investissement de la commune de Marolles-en-Hurepoix représente 20.000 € pour l'acquisition du matériel (une classe mobile composée de 15 tablettes I-Pad et d'un Mac book Pro pour l'enseignant, avec logiciel de base et protections), et le financement des installations internet et électriques nécessaires. La commune a également souscrit un abonnement internet supplémentaire.

Nous souhaitons donc aux écoliers et à leurs enseignants une bonne année numérique !

SÉJOURS 2017

L'année 2017 commence à peine... Il faut déjà penser à cet été !

En 2017, ce sont **96 enfants** du centre de loisirs et **50 jeunes** d'Atlan 13 et de Kaz'Ados qui profiteront des séjours organisés par la commune.

Modalités d'inscriptions pour les séjours d'été :

• **Demande d'inscription jusqu'au vendredi 24 février 2017 inclus :** (Une semaine après le retour des vacances d'hiver)

Renseignements sur les séjours auprès de Jennifer, Nathalie et Stéphane (au centre de loisirs). Formulaire de préinscription (disponible en mairie, au centre de loisirs ou à Atlan 13 et téléchargeable sur le site internet de la commune) **à rendre directement au centre de loisirs ou à envoyer par mail à centredeloisirs@marolles-en-hurepoix.fr avant le vendredi 24 février 2017.**

• **Confirmation des inscriptions donnée aux familles à partir du mercredi 1^{er} mars 2017.** En cas de demandes d'inscriptions supérieures au nombre de places, les critères de sélection suivants seront appliqués, par ordre décroissant :

- 1°- **Enfants ou adolescents n'ayant jamais participé** à un séjour organisé par la commune.
- 2°- **Enfants ou adolescents n'étant partis qu'une fois** en séjour avec la commune, puis enfants ou adolescents n'étant partis que deux fois...
- 3°- **Ordre chronologique d'inscription** pour départager les éventuelles demandes arrivant ex-aequo.

• **Acompte de 50 % du prix du séjour** (pour valider définitivement votre inscription) **à verser avant le vendredi 31 mars 2017** auprès du service administratif enfance et jeunesse (Floriane, Roxane et Corinne).

Le solde devra être réglé, au plus tard, le samedi 10 juin 2017.

• **Les tarifs des séjours d'été 2017 seront disponibles dès le 27 janvier sur le site internet de la commune ou en mairie.**

SÉJOURS 2017

Séjour en roulettes (du lundi 10 au jeudi 13 juillet 2017)
18 enfants (de 6 à 11 ans)

encadrés par deux animateurs et une directrice.



Séjour itinérant dans les Deux-Sèvres à Aubigny (6/11 ans) en roulettes et chariots attelés par des chevaux de trait. Un séjour où les enfants se plongeront dans le monde de la « petite maison dans la prairie » !!

Activités proposées : découverte de la nature, des paysages, des sentiers pédestres, préparation des attelages, soins et nourriture aux chevaux, grands jeux, baignade (à la piscine).

Plus d'informations sur les roulettes : www.lachevalierieduthouet.fr

Séjour en gestion libre (repas préparés par les enfants et équipe d'animation). Hébergement en roulettes.

Voyage (aller/retour) en car (au départ de Marolles-en-Hurepoix).



Séjour à Combrey (du lundi 17 au vendredi 21 juillet 2017)
24 enfants (de 6 à 11 ans)

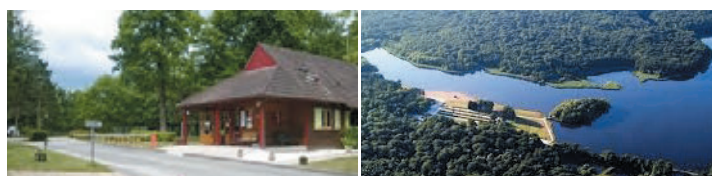
encadrés par trois animateurs et une directrice.



Séjour en camping à la base de loisirs « Etang de la Vallée » à Combrey, au cœur de la forêt d'Orléans.

Activités proposées : Viens profiter d'un cadre en pleine nature. Si tu aimes camper et les vacances « farniente », nous te proposons des baignades (Étang), du mini-golf, du pédalo ou du canoë, du trampoline et des grands jeux organisés par l'équipe d'animation, ainsi que des veillées dans un tipi... N'oublie pas ta lampe torche.

Séjour en gestion libre (repas préparés par l'équipe d'animation et les enfants). Hébergement sous toiles de tente. Voyage (aller/retour) en car (au départ de Marolles-en-Hurepoix). **Plus d'informations sur le camping et la base de loisirs :** www.campingetangdelavallee.com





SÉJOURS 2017

Séjour à L'Aiguillon-sur-mer (du lundi 10 au dimanche 16 juillet 2017) 28 jeunes (de 13 à 17 ans) encadrés par trois animateurs et une directrice.

Possibilité d'inscrire des jeunes Kaz'Ados (CM2, 6^{èmes} et 5^{èmes}) s'il reste de la place.
Direction L'Aiguillon-sur-mer pour ce séjour en camping au bord de la mer !

Ingrédients nécessaires à la réussite de ce séjour : du soleil, des températures supérieures à 25°C et surtout une « bande d'amis » qui souhaite passer d'excellentes vacances ensemble, profiter de la plage, de la mer et des soirées conviviales...
On ajoutera une journée au parc « Indian Forest » (parc d'aventures à sensations fortes) pour pimenter le séjour.

Plus d'informations sur le parc : www.indian-forest-atlantique.com

Séjour en gestion libre (repas préparés par l'équipe d'animation et les jeunes)

Hébergement sous toiles de tente au camping « Le Pré des Sables ».

Voyage en car (aller/retour) au départ de Marolles-en-Hurepoix.



Séjour au centre de Pleine Nature de Torchamp en Normandie

Deux séjours proposés cet été :

• Du lundi 21 au vendredi 25 août 2017.

Pour 30 enfants (de 6 à 11 ans) encadrés par 4 animateurs et 1 directeur.
Possibilité d'inscrire des jeunes Kaz'Ados (CM2, 6^{èmes} et 5^{èmes}) sur demande.

• Du lundi 28 août au vendredi 1^{er} septembre 2017 (la rentrée des classes a lieu le lundi 4 septembre).

Pour 24 enfants (de 6 à 11 ans) encadrés par 3 animateurs et un directeur.
Possibilité d'inscrire des jeunes Kaz'Ados (CM2, 6^{èmes} et 5^{èmes}) sur demande.

Le centre bénéficie d'un cadre exceptionnel pour l'organisation des séjours sportifs et de détente. Les enfants pourront participer à différentes activités sportives encadrées par des moniteurs diplômés (4 séances d'1/2 journée par enfant) :

- Canoë-kayak sur la Varenne (les participants doivent avoir réussi au test d'aisance aquatique)
- Tir à l'arc
- VTT (plus de 500 Kms de chemins balisés qu'on ne fera pas entièrement...)
- Escalade (sur des sites naturels exceptionnels)
- Equitation (au centre équestre de Passais-La-Conception)
- Pêche (pêche au coup ou aux écrevisses)

Hébergement (en pension complète) en chambres de 4 à 5 lits dans six chalets.
Voyage en car (aller/retour) au départ de Marolles-en-Hurepoix.

Plus d'informations sur le centre de Pleine Nature :

www.pleinenature-normandie.com





USM Section course à pied / Marche



De la nouveauté dans notre section ! De la marche !

Cette saison, en plus de nouveaux coureurs, nous avons accueilli des marcheurs. Quelle soit active ou nordique, la marche est ouverte à tous (sous réserve d'un certificat médical). Certains d'entre nous alternent d'ailleurs course et marche. Nous nous retrouvons aux mêmes horaires pour les entraînements et les sorties. Nous sommes 84 inscrits, 34 hommes et 50 femmes de 20 ans à plus de... 60 ans.



Nous alternons toujours les séances sur le stade de Marolles et de La Norville pour du fractionné et les bois de Marolles, Cheptainville, Chamarande, le lac de Brétigny pour le travail d'endurance et le travail

spécifique en côte. Nous faisons également du « tourisme », notre coach nous a proposé une sortie « Parc de Sceaux et coulée verte », nous en sommes revenus enchantés. Le renforcement musculaire est toujours au programme de la saison d'hiver, indispensable à la préparation physique générale. Il nous permet de découvrir certains muscles !!

Les sorties et manifestations

Nous avons participé à plusieurs manifestations, à Tours, Paris-Versailles, Brétigny, Crosnes. L'an dernier la course nocturne de Cheptainville « La chouette et le hibou » a été particulièrement appréciée. Nous avons donc



récidivé cette année et proposé également la nocturne de Vauhallan. Début octobre, nous sommes partis deux jours à Angers. Nous étions 31 à découvrir les bords du Maine en petites foulées ou marche active, le tout sous le soleil ! L'intervention d'une diététicienne & nutritionniste du Sport nous a sensibilisés sur le rôle essentiel de la nutrition du sportif, même amateur, dans la préparation et la récupération autant physique que psychique. Le club a également proposé deux stages PSC1 (Prévention et secours civiques niveau 1) pour tous ses adhérents. Début décembre, nous étions présents à la salle des fêtes pour le téléthon organisé par la mairie. Les quatre derniers mois de 2016 ont été bien actifs et diversifiés. Place maintenant à 2017.

Très bonne année 2017, Bonheur et Santé pour vous tous. Et toute l'année n'oubliez pas les recommandations : manger, bouger c'est la santé. N'hésitez pas à nous contacter : usmathletisme@gmail.com

USM Ju Jit So



Grande réussite pour le Judo à Marolles ! Notre Challenge de Noël du 4 décembre 2016 à rassembler plus de 400 judokas et judokates entre 5 et 12 ans.

16 clubs du Sud Essonne et Seine et Marne étaient représentés dans une

ambiance festive. Merci à nos nombreux sponsors, à tous les bénévoles qui ont fait la réussite de cette manifestation, aux parents et accompagnateurs venus très nombreux, à M. Le Maire et à son équipe pour leur présence et pour nous avoir fait confiance pour organiser cet évènement.

USM Tennis



La compétition

La saison sportive a vite démarré puisque, dès début septembre, 2 équipes femmes et 2 équipes hommes ont participé au challenge de l'Essonne, challenge qui rassemble une centaine d'équipes. Les femmes ont livré de beaux matchs les dimanches matins.

Une équipe termine 2^{ème} de sa poule. Quant aux hommes, ils ont donné le meilleur d'eux-mêmes et l'équipe 1 est allée jusqu'en 1/2 finale où elle s'est inclinée de peu contre le club de Chilly-Mazarin.

Au mois de novembre, ce sont les + de 45 ans hommes qui ont dû livrer bataille pour leur 1^{ère} participation en pré-nationale. Pour se maintenir, ils devront gagner le match de barrage qui se jouera en juin 2017.

Le tournoi interne

De mi-septembre à début octobre, 27 hommes et 11 femmes ont participé au tournoi interne du club, se rencontrant sur des matchs de simple.

Le 9 octobre, lors de la finale, nous avons assisté à de très belles rencontres, qui ont vu les victoires d'Antoine sur le tableau de consolante, Steven en simple hommes et Audrey en simple dames. **Bravo à tous les participants, que nous espérons encore plus nombreux l'année prochaine !**

Animations de Noël

Samedi 10 décembre, les enfants du club se sont réunis pour un après-midi festif.

Ils ont pu faire parler leurs talents artistiques dans le club house ou se mesurer sur des ateliers sportifs dans le court couvert et découvrir le Fitennis.

Après la visite du Père Noël, ils se sont régalés autour d'un goûter. **Merci à tous les enfants pour leur participation et leurs beaux dessins qui égayent les terrains !**



Retrouvez toutes les actualités du club sur notre site internet www.club.fft.fr/us.marolles



USM Taekwondo



L'USM Taekwondo vous souhaite une belle année 2017



Tout comme nos camarades du Judo et du Vocotruyen, nous avons fait, nous aussi, nos premiers pas en tant que nouvelle section. Résumé d'un premier trimestre riche en événements :

- **En octobre**, plus de 50 participants présents à notre pot de bienvenue et notre première bourse aux équipements (échange, achat, vente de matériel d'occasion).
- **En octobre toujours** : stage d'HAPKIDO (art martial coréen) à Epinay-sur-Orge : initiation à la self-défense avec Maître Lee Kang Jon, (grand maître coréen et 8^{ème} dan de la discipline).
- **En novembre** : participation à 2 stages (combat et technique) animés par Laurent TROCHET, Maître de l'École DOKWAN.
- **Le 20 novembre** : championnat d'Essonne à Villabé. Marcus et Mattéo ont combattu avec bravoure et ténacité en catégorie cadet. Coralie, qui vient d'obtenir son D.A.C. (Diplôme Assistant Club) a également participé au championnat d'Essonne en tant qu'arbitre (et oui elle est aussi arbitre national).
- **Le 2 décembre** : première participation au Téléthon (merci à Maxime, Loïck et Loïc, Maxime, Nathan, Angéline et Coralie).
- **Le 11 décembre** : 17 taekwondoistes Marollais se sont présentés au 1^{er} passage de grade de la saison à Savigny-sur-Orge.

Nous avons fêté cette fin de trimestre dans un restaurant (asiatique bien sûr) avec les familles.



Les prochains temps forts Taekwondo de l'année 2017 :

- **Dimanche 12 mars** : double événement à Marolles. Le matin rencontre « Baby » (4/6 ans) suivi d'un stage technique l'après-midi (au Cossec)
- **Dimanche 26 mars** : 2^{ème} passage de grade
- **29 et 30 avril** : Championnat de France FFST à Savigny-sur-Orge
- **Dimanche 14 mai** : Challenge de Printemps de Marolles avec plus de 100 combattants venus de toute l'Essonne.

Encore un grand merci à Harold, notre super professeur et à Josiane, Daniel, Jean-Louis et Pierre pour leur aide précieuse lors du lancement de notre section TAEKWONDO.

L'Équipe USM TAEKWONDO

RDV sur www.facebook.com/UsmTkdDokwan

L'USM Vo Co Truyen



Un début de saison sportif et convivial



Grâce à l'investissement de son nouveau bureau, des enseignants et des jeunes cadres, notamment lors des journées des associations, la nouvelle section USM Vo Co Truyen a pu démarrer sa saison rapidement. Depuis la reprise, le Vo Co Truyen est heureux de compter 45 pratiquants.

Les nombreux nouveaux Vo Sinh sont avides d'apprendre les techniques de cet art martial vietnamien et les anciens aiment à partager leurs compétences tout en développant les leurs ce qui rend les cours actifs, instructifs et plaisants pour tous. En octobre, tous les pratiquants se sont retrouvés autour d'un buffet de l'amitié pour faire plus ample connaissance. Les cours suivants ont été l'occasion pour les pratiquants enfants et adultes de préparer des démonstrations. Ces dernières ont été présentées aux familles lors de l'arbre de Noël le mardi 13 décembre. Des cadeaux pour tous les pratiquants étaient présents au pied du sapin et le buffet convivial, qui a suivi, a permis de clôturer cette belle soirée en beauté.

Merci aux familles et aux pratiquants pour leur présence et leur implication depuis le début de saison.

Le **premier challenge et rendez-vous de cette année** pour le Vo Co Truyen est l'organisation de la coupe de France Minh Long. Elle se déroulera le week-end du **4 et 5 février 2017** au gymnase Cornuel de Lardy.

L'USM Vo Co Truyen adresse à tous ses pratiquants et aux Marollais ses meilleurs vœux pour l'année 2017, qu'elle soit marquée par des réussites sportives ou non.

Football Club de Marolles (FCM)



L'ensemble des joueurs et le bureau du FCM vous présentent ses meilleurs vœux pour 2017.

La saison 2015/16 s'est terminée sur un bon résultat puisque l'équipe des vétérans est remontée en 2^{ème} division.

L'équipe des + de 45 ans a eu une année 2015/16 un peu plus mitigée, mais commence cette nouvelle saison 2016/17 avec des résultats plutôt satisfaisants. 2016 a vu aussi l'arrivée d'une nouvelle équipe de seniors (+ 18 ans) celle du CDM (championnat du Dimanche matin) composée de 24 joueurs, cette nouvelle équipe à ce jour se positionne 3^{ème} dans ce championnat. L'ambiance du club est toujours aussi sportive et décontractée et nos joueurs du CDM ont régulièrement un public nombreux lors des matchs. Alors n'hésitez plus à nous retrouver sur les bancs des tribunes pour encourager l'ensemble des équipes du FCM.

Je profite de ce moment pour remercier tous ceux qui contribuent au bon déroulement de l'organisation générale du club, ainsi que les services techniques de la mairie et les bénévoles qui m'entourent. Vous pouvez toujours nous rejoindre et participer à la vie du Club pour cette année 2017, les entraînements ont lieu le mercredi soir à partir de 19h45 au stade, un moment qui reste sportif et toujours convivial !

Sportivement votre et très belle année 2017.





Comité des fêtes



Bal du Beaujolais du 19 novembre 2016



Un bon nombre de Marollais ont répondu présent à l'invitation du comité des fêtes afin de déguster cette nouvelle cuvée.

Les connaisseurs ont adoré ce millésime conservant un parfait équilibre entre acidité, fruits et structure. Quel beau programme ! De plus, le chef avait préparé un excellent buffet campagnard ponctué de son café gourmand. L'animation musicale était assurée par l'accordéoniste Valérie et le DJ_Mars jusqu'au bout de la nuit.

Téléthon 2016 AFMTELETHON



Le comité a, comme les autres années, concocté un bon petit plat, bien rustique qui réchauffe le cœur. Cette année, le Goulash, un plat Hongrois, était à l'honneur.

Un grand merci à tous les participants pour leur générosité.

L'ensemble des membres du comité des fêtes vous présente ses meilleurs vœux pour 2017 et vous attend avec impatience lors de ses prochaines manifestations sous le thème des animaux de la jungle :

- 12 mars Carnaval
- 17 avril Chasse aux œufs
- Du 28 avril au 1^{er} mai Marolles en fête



Atelier des Ouistitis



Salon du tout-petit à la salle des fêtes



Vente de jeux, de jouets, de vêtements de 0 à 12 ans et d'articles de puériculture. Week-end des 4 et 5 mars 2017.

Dépôt le samedi de 9h à 11h30 - Vente de 15h à 18h - Reprise des invendus le dimanche de 9h à 10h30.

Possibilité de demander une fiche de dépôt par mail ou téléphone, de la remplir numériquement et de nous la renvoyer par mail. Renseignements complémentaires au 06 75 19 01 90 ou 07 86 18 48 48 ou par mail chantal.letessier@orange.fr ou quinette91@wanadoo.fr

Téléthon 2016

Le résultat de la vente de nos crêpes, pâtisseries, salades de fruits et cafés n'est pas en baisse, donc nous sommes satisfaites.



Spectacle de Noël

Cette année le père Noël est arrivé en traineau au Noël de "l'atelier des ouistitis". Plus de 200 personnes étaient là pour l'accueillir, merci à lui d'être venu de si loin pour distribuer les cadeaux aux enfants de l'association.

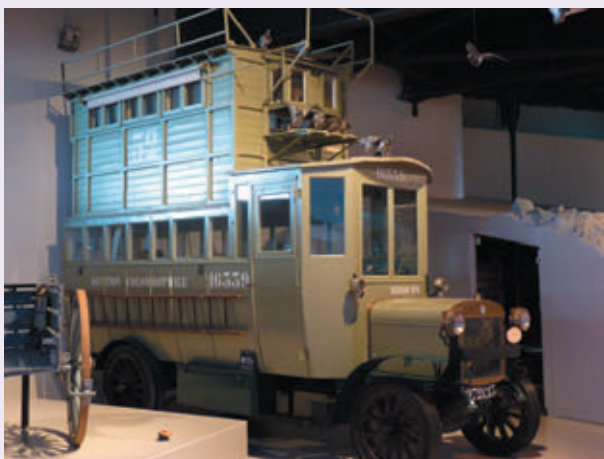




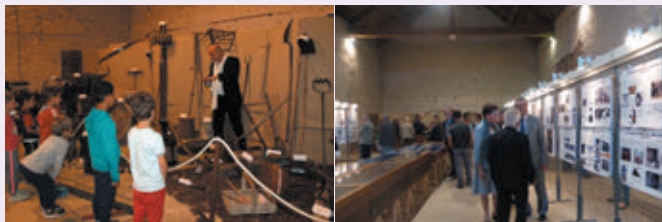
Histoire & Patrimoine



- **La Journée des associations** (4/09) a permis de rencontrer un large public et de présenter nos activités, et nos publications. L'association compte actuellement 130 adhérents, **rejoignez-nous !**
- **La sortie à Meaux** (10/09) a été vivement appréciée par les 49 participants avec plusieurs temps forts : visites du Musée de la Grande Guerre, des coulisses du spectacle et de la ville, un dîner gastronomique, et le bouquet final avec le superbe spectacle Son et Lumière !



- **Exposition « L'agriculture nos racines, notre avenir »** : carton plein pour cette exposition qui a vu défiler plus de 600 visiteurs enthousiastes : adultes, scolaires, officiels (sous-préfète de Palaiseau, maires, Vice-président de notre communauté d'agglomération). Un succès qui récompense tous les contributeurs.



Par ailleurs, plus de 30 personnes ont bravé le froid pour assister à la conférence captivante de Pierre Marcille, agriculteur à Vert-le-Grand et président de la SAFER d'Ile-de-France.



Prochaines sorties :

- **Samedi 4 mars** : Visite de la Basilique de Longpont et de la Pagode Khank-Ank d'Évry
- **Samedi 25 mars** : Visite du Musée de la gendarmerie de Melun et du Musée aéronautique du groupe Safran à Réau
- **Jeu 20 avril** : Visite du cimetière et de l'église orthodoxe de Saint Geneviève des Bois, de la Cathédrale d'Évry et du musée Paul Delouvrier
- **En septembre** : Visite de la ville d'Amboise et du Clos Lucé (Léonard de Vinci)

En savoir plus sur notre association, nos sorties,
nos publications ?

Notre téléphone : 01 69 14 86 85 et notre mail : mmjbardet@free.fr.

UNC



Union des Anciens Combattants

Section de Marolles-en-Hurepoix - Cheptainville - Leudeville - Guibeville

Le 16 octobre 2016 a marqué le 40^{ème} anniversaire de la Section Marolles-en-Hurepoix, Cheptainville, Guibeville et Leudeville.



Rendez-vous était donné à nos Anciens et à nos porte-drapeaux, afin de faire de cette journée particulière un beau moment de souvenirs. Les élus de nos quatre communes étaient également présents ainsi que le Président de l'UNC départementale et le Président de Soldats de France. Pour que cette manifestation soit haute en couleur, nous avons sollicité la participation de l'Harmonie de St Chéron.

Les hommages ayant été rendus au Monument aux Morts, en cortège nous nous sommes dirigés vers la Salle Polyvalente afin de visiter l'exposition retraçant les 40 années de vie de notre Section. Pour clore cette matinée, nous avons convié à un vin d'honneur l'ensemble des participants.



Cette première partie de journée a été suivie d'un repas et d'un après-midi dansant. Cette belle journée s'est terminée par une pensée pour nos Anciens et également aux personnes absentes suite à des problèmes de santé.

Le Bureau, son Président et toute l'équipe vous présentent pour 2017 tous leurs vœux. Que cette année soit pour vous et vos familles une bonne année, pleine de santé, de joies et de bonheur.

Le bureau de l'UNC Marolles-en-Hurepoix

FNACA



Fédération Nationale des Anciens Combattants

Algérie - Maroc - Tunisie - Comité Local de Marolles

Le Comité FNACA de Marolles-en-Hurepoix vous souhaite une bonne année 2017.

Notre repas-dansant annuel, ouvert à tous, aura lieu le dimanche 5 février 2017 à midi à la salle des fêtes de Marolles-en-Hurepoix.

Le traiteur Clin d'Oeil assurera la partie repas et l'Orchestre Diapason l'animation. Merci de nous réserver cette journée vous et vos amis, nous vous accueillerons avec plaisir.

Renseignements et réservations (dernier délai le 28 janvier 2017) : auprès de M. BALUTEAU, 19 rue Gaillon Marolles-en-Hurepoix. Tél : 01.64.56.90.40 et le samedi 28 janvier 2017 à la permanence à la salle Gaillon de 10h à 12h.

Le Bureau



SNL



Les 20 ans de Solidarités Nouvelles pour le Logement Marolles



Le groupe local SNL de Marolles a fêté ses 20 ans le samedi 8 octobre 2016. Cet anniversaire a commencé par une après-midi jeux. Une quinzaine d'enfants et une dizaine d'adultes se sont bien amusés et ont découvert ou redécouvert différents jeux de société. Ils ont pu se restaurer avec des gâteaux, réalisés par les bénévoles et vendus au profit de SNL.

En fin d'après-midi, M. le Maire de Marolles-en-Hurepoix a remis la médaille de la ville à Christiane SEMENENKO, co-fondatrice du groupe local SNL avec Micheline des GARETS. Patrick LEBRUN, responsable du groupe, a introduit la cérémonie en rappelant l'historique du groupe. Etienne PRIMART et M. le Maire ont remercié Christiane pour son engagement sans faille et ses qualités d'écoute. Le député Michel POUZOL, ancien locataire de SNL, a rappelé son attachement à SNL et ses bénévoles. Enfin, Christiane nous a fait part des joies, des peines, des espoirs qui l'ont habitée pendant les 10 ans de partage avec les bénévoles et locataires. Cet événement a rassemblé une centaine d'amis, de proches, bénévoles et anciens bénévoles.



Pour clore cette belle journée, un bal folk a été organisé avec le sympathique groupe Pic Note Folk. La participation était libre, au profit de SNL. Le bal a rassemblé une soixantaine de danseurs, bénévoles et quelques locataires. Tout le monde a pu danser et s'amuser tout en dégustant crêpes et gâteaux, fabriqués par les bénévoles. **Une belle journée faite d'amitié, d'émotions et de rencontres.**

Nous vous souhaitons une heureuse année 2017.

Le groupe SNL de Marolles.

Contact : snl.marolles@gmail.com. Tél : 0164562115

Chants d'ici et d'ailleurs

La chorale culturelle repart et invite tous les musiciens et chanteurs à la rejoindre.

Le programme est composé essentiellement de gospel, de classique et de chants du monde (africains, italien, portugais...). Elle n'a pas pour vocation à se produire à l'église (sauf si les membres le désirent dans un cas particulier comme un baptême, un mariage...). Les répétitions ont lieu tous les jeudis à 20h30 à l'église (en attendant d'acheter de nouveaux instruments).

Contact : 06.22.73.22.11 ou au 06.07.14.06.92.



Les jardins familiaux

L'année culturelle est terminée pour les jardins familiaux. Le démarrage a été difficile avec les pluies du printemps mais chaque jardinier a su rebondir et nous avons obtenu de bons légumes qui ont régalé nos papilles et celles de nos proches jusque tard dans la saison puisque l'automne ensoleillé a rattrapé le printemps pluvieux.



C'est avec joie que nous avons accueilli 3 peintres lors du concours annuel. Ils ont passé la journée sur le site et réalisé 3 tableaux. Maintenant, il est l'heure de préparer nos parcelles pour passer l'hiver en vue des nouvelles plantations que nous ferons au printemps. Avec la collaboration des entreprises d'espaces verts, nous enrichissons notre terre avec les dernières tontes et les feuilles mortes de l'année. Elles vont avoir tout l'hiver pour se décomposer et nous fournir un compost qui va enrichir nos terrains.

Pour 2017, notre site va changer de couleur puisque nous avons le projet de repeindre chaque cabane avec de la peinture naturelle faite à base de farine, d'eau, d'huile de lin et d'ocres naturelles.

Nous vous raconterons...

Les jardiniers Marollais

Chorale Crescendo



Le 19 juin 2016, Crescendo a eu le plaisir de chanter avec les solistes du conservatoire de Wissous.



Le 12 novembre 2016, nous avons offert un mini-concert aux habitants de Marolles. À cette occasion, nous avons présenté la Bataille de Marignan, les cris de Paris de Clément Janequin et des extraits de West Side Story. Nous tenons à remercier notre chef de chœur, Sophie Boucher, pour son magnifique engagement à nos côtés ainsi que notre pianiste Tamara qui nous accompagne depuis quelques années.





Les amis du jumelage

Le conseil d'administration des Amis du Jumelage souhaite à tous les Marollais une excellente année 2017.



En juin dernier, lors du voyage des Marollais à Southam, les membres du comité de jumelage ont fait la connaissance d'un jeune père

de famille qui s'est montré très intéressé par les échanges avec notre commune. Son fils, âgé de 6 ans, fréquente un établissement scolaire à Southam dont la directrice s'est déclarée partante pour travailler entre les 2 écoles primaires. Aussi, à la rentrée scolaire en septembre, 2 enseignants de classe de CM2 de l'école élémentaire Roger Vivier ont pris contact avec leurs homologues anglais. Pour eux, c'est l'occasion de rendre plus ludique l'apprentissage d'une langue en s'appuyant sur des échanges par mail, vidéo et tous les autres moyens de communication modernes. Ainsi, pour les fêtes de fin d'année, chaque classe, en France et en Angleterre, a prévu d'échanger ses cultures et ses traditions. Nos jeunes Marollais ont eu le plaisir de déguster des « mincepies » et du Christmas cake ainsi que de faire éclater les « Christmas crackers ». Ils ont fait parvenir à nos amis de Southam des chants traditionnels français. À leur tour les Britanniques ont adressé les leurs. **Souhaitons que, sous l'impulsion de ces enseignants, le jumelage entre Southam et Marolles puissent permettre de renforcer les liens entre nos deux communes.**

Si vous souhaitez rejoindre notre association ou obtenir des informations, je vous invite à me téléphoner au 01.69.14.86.78, ou à déposer un petit mot à notre attention à la mairie. La cotisation annuelle est toujours de 12€ par personne de plus de 12 ans. Vous pouvez aussi vous rendre sur le site internet de la commune, dans la rubrique « vie associative », vous trouverez quelques informations concernant nos activités.



Quelques dates à retenir :

- **lundi 6 mars (sous réserve)**, signature de la Convention Opérationnelle du programme 2016-2018 liant la ville de Marolles-en-Hurepoix et notre association avec la commune rurale de Lakamané au Mali
- **samedi 11 mars** : Loto annuel à la salle des fêtes
- **Du 28 avril en fin d'après-midi au lundi 1^{er} mai** : Accueil de nos amis anglais
- **Du 25 au 28 mai** : Voyage à Copenbrügge (Allemagne) par avion.

Alain Séverac, président des Amis du Jumelage

Marolles Renouveau



Marolles Renouveau vous présente tous ses vœux de bonne et heureuse année pour 2017. Grâce à votre soutien, nous avons pu en 2016 être présents dans de nombreuses manifestations.

Pour rappel, nous nous sommes retrouvés le samedi 21 mai à la ferme pour la journée « **Essonne Verte 2016** ». Ce programme était organisé en partenariat avec la municipalité, les enfants des écoles, le SIVOA et le département. Nous avons pu vous rencontrer nombreux lors de la **journée des associations** le dimanche 4 septembre 2016.

Les lots offerts par notre association pour le **loto du CCAS** ont fait pétiller les yeux des participants.

Nous étions également présents au **TÉLÉTHON 2016** avec notre jus de pomme chaud et le jeu de fléchettes.

Ce sont vos idées, vos suggestions et votre soutien qui nous encouragent à continuer dans la recherche de nouvelles activités pour améliorer le quotidien des Marollais et Marollaises.



Le bureau de Marolles Renouveau reste à votre disposition.

Président : Daniel PAROTTE, **Vice-président :** Christian ANNEN,
Secrétaire : Josiane AUBRY, **Secrétaire adjoint :** Dominique COUTON,
Trésorière : Sylvie COUSIN

Daniel PAROTTE : 06 84 54 60 13 - danparotte@orange.fr
25 rue des Capucines 91630 Marolles-en-Hurepoix

Marolles mon village, Marolles environnement



Association loi de 1901 déclarée en avril 1988, adhérente à Essonne Nature Environnement
Site internet : www.marolles-mon-village.fr - Mel : marollesmonvillage@bbox.fr

Nous vous adressons pour vous et vos proches nos meilleurs vœux pour l'année qui commence.

2016 a vu pour nous la transformation importante de notre village et une urbanisation que nous désapprouvons. Espérons que la frénésie de constructions va s'arrêter sur Marolles vu le nombre important de réalisations en si peu de temps et qui ont altéré l'image que nous avons de notre commune. Nous remercions les Marollaises et Marollais qui nous ont rejoints.

L'année 2016 a vu aussi la disparition de la C C Arpajonnais et son intégration forcée dans une plus importante : Cœur Essonne Agglomération. Quel sera le poids de Marolles dans ce nouveau regroupement ? Avec un seul représentant pour notre village. Dix communes n'ont qu'un seul représentant, d'ailleurs la représentation nous semble avoir été faite à la va vite.

Nous allons dissoudre le « Collectif Environnement Arpajonnais » qui n'a plus de raison d'exister, une nouvelle fédération est en cours d'élaboration « Orge Hurepoix Environnement » qui est en train d'examiner le projet démentiel de la ZAC des Belles Vues. Cinquante-six hectares détruits pour l'agriculture, environ 1000 logements etc... à cheval sur Arpajon et Ollainville. Nous vous tiendrons au courant. Pour 2017, la cotisation ou le renouvellement de l'adhésion reste fixée à 10 euros. En vous renouvelant nos meilleurs vœux.

Pour nous rejoindre, contactez-nous sur notre adresse mèl :

marollesmonvillage@bbox.fr ou Marolles mon village
9 avenue des Clozeaux 91630 Marolles-en-Hurepoix.



Dons du sang



La première collecte de sang a eu lieu dans la salle des fêtes, le lundi 19 septembre 2016 et cela a été un véritable succès. La preuve : 76 volontaires se sont présentés - 66 ont été prélevés dont 12 nouveaux donneurs.



Habituellement, ces donneurs venaient sur le site de Brétigny (entre 20 et 25 donneurs). Quel bel exemple de générosité, de don de soi pour les malades parfois très jeunes, les accidentés de la route, les malades à long terme (cancers) et ce qui devient urgent, le vieillissement de la population avec des opérations chirurgicales supplémentaires et des maladies chroniques.

Sans pour autant être alarmiste, chaque jour en France, il faut 10 000 poches de sang et chaque année, nous perdons 17 000 donneurs atteints par la limite d'âge (70 ans). Si les jeunes de 18 ans révolus ne prennent pas la relève, la pénurie est assurée à moyen ou long terme selon les circonstances.

Si certains se destinent à une carrière para-médicale, ce serait un plus dans leur cursus de rejoindre l'équipe de bénévoles de Marolles.

Par la même occasion, nous recherchons une ou un trésorier afin d'unir nos efforts et nos motivations. Et enfin, je souhaite de tout cœur avec mes bénévoles (Renée, Martine, Simone, Mai, Colette, Marie-France et Francine) une excellente année 2017, qu'elle concrétise tous vos souhaits.

Patrick KSIASKIEWICZ, Président de l'Association pour le Don du sang de Brétigny-sur-Orge et Marolles-en-Hurepoix.

Contact : Tél : 06 84 90 42 60 ou Mail : donnonsnotressang.patrick@gmail.com

Compagnie des Hermines



Merci à tous ceux qui sont venus assister à nos représentations de fin novembre. C'est un plaisir toujours renouvelé de vous retrouver avant l'hiver.



Nous allons nous produire en 2017 dans quelques communes de l'Essonne le **samedi 28 janvier 20h30 à Guibeville**, le **dimanche 29 janvier à 15h** (horaire à confirmer) à **Villiers-sur-Orge**, le **samedi 25 février 20h30 à Vert-le-Grand**, le **samedi 30 septembre 20h30 à Ollainville**.

D'autres dates sont encore à fixer, **n'hésitez pas à consulter notre site** <http://www.lacompaniedeshermine.com/> pour connaître notre actualité et à vérifier qu'il n'y a pas de changement.

Les activités de la MJC

LES VŒUX DE LA MJC

Anne-Françoise LANGUILLE, Présidente, Julie JACAZAIRES vice-présidente, Sandra GUERET Trésorière, Nathalie CAREME secrétaire, membres du bureau, ainsi que tous les membres du Conseil d'Administration de la MJC vous présentent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année. Joie, bonheur, prospérité, sérénité, santé, beaucoup de vie et rencontres associatives. Que la nouvelle année qui s'annonce soit un doux poème de vie.

Bilan de rentrée

La nouvelle équipe aborde cette nouvelle saison dans le sillage dynamique d'Ottavia. Les activités retrouvent leurs fidèles, sauf hélas pour la chorale et un des cours de réfection de fauteuils. Nous en profitons pour remercier chaleureusement Anna Marcisz-Chevrier, chef de chœur et Francine Amsellem, animatrice technicienne en réfection de sièges pour toutes ces années passées avec nous.

Un clin d'œil aux responsables d'activités et bénévoles, qui sont avec nous depuis quelques années, aux petits nouveaux, aux créateurs et administrateurs du site de la randonnée. Merci de votre engagement.

La MJC, soucieuse d'apporter des nouveautés aux Marollais, a lancé l'Atelier Tandem. L'idée est de réunir parent/enfant pour un moment de partage tout en créativité en passant par l'apprentissage, l'art du recyclage, un autre regard sur l'environnement. Ces ateliers, animés et encadrés par des bénévoles, se déroulent à la MJC. Les deux premiers « Calendrier de l'Avent » du 26 novembre et « Sapin Festif » du 19 décembre affichaient complets et tous sont repartis heureux de cet instant passé ensemble et de leur réalisation commune.



Petit rondin de bois, mousse des bois, pomme de pin et quelques décors



Voici la base du calendrier de l'avent... des rouleaux de papier toilette !

Les prochains ateliers :

- **Mangeoire à oiseaux** - lundi 6 février de 17h à 18h30
- **Faire son nid pour Pâques** - mercredi 5 avril de 17h à 18h30
- **Le petit jardinier** - samedi 22 avril de 14h à 16h
- **Pharmacie des champs** - samedi 20 mai de 14h à 16h
- **Entretien et réparation son vélo** - date à définir

Le coût est de 5 € le tandem. Uniquement sur inscription auprès de la MJC. Les places sont limitées.



Du nouveau à la MJC !

Et puis, à l'aube de 2017, nous envisageons de proposer de nouvelles activités comme la magie, la zumba, le body fit, la LSF (langage des signes français)... Surveillez vos boîtes aux lettres et les panneaux municipaux pour suivre nos projets. À ce propos d'ailleurs... la MJC tient à remercier chaleureusement tous les « facteurs » qui bravent pluie et tempête pour effectuer les distributions de flyers annonçant les manifestations.

Merci à vous pour ces moments donnés bénévolement.

Vous retrouverez aussi bientôt toutes les actualités de la MJC sur le site en cours de constitution.

Le Téléthon

Comme tous les ans, le cours de Hip Hop – Break, animé par Karim, a surpris le spectateur devant les prouesses physiques de nos jeunes. Souplesse, torsion, acrobatie pour des figures impressionnantes.

L'atelier de poterie était présent également avec des démonstrations au tour. Et puis une nouveauté au stand MJC qui a réalisé pour l'occasion, des jeux de bois comme autrefois. Combien ont ainsi retrouvé leur âme d'enfant... à renouveler sans modération. Enseignons aux petits ces plaisirs en toute simplicité mais de grande convivialité.

Le stand du Club Féminin a attiré l'œil par sa jolie déco et les objets exposés et décorés par ses adhérentes. Il exposait des magnets, des cartes en 3D, des pots en terre cuite, des assiettes et plats en verre, des photophores, des décors de Noël et de toutes saisons.

Leur vente a rapporté au Téléthon : 213 € pour 77 objets vendus. Les participants étaient ravis d'acheter nos « produits faits-main ». Merci à toutes pour votre investissement envers cette noble cause.

Talents cachés

Encore une belle édition de cette manifestation lancée en 1994... Plus d'une trentaine d'exposants amateurs sur deux jours, ont proposé une grande diversité d'objets de toutes créations, avec chacun sa technique, son savoir-faire, sa sensibilité, pour présenter un panel de petits cadeaux à offrir ou à s'offrir.

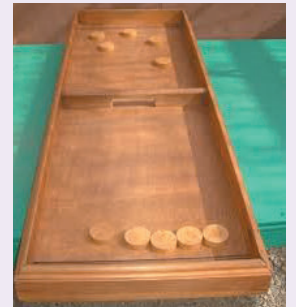
Une surprise aussi le dimanche après-midi, avec le passage du Père Noël venu récupérer les lettres déposées par les petits et grands, et qui en a profité pour faire quelques tours de magie. Quel farceur ce Père Noël ! Vous le saviez-vous qu'il était si bon en magie ? **Magie de Noël oui bien sûr mais Magie de Magicien vraiment ?**

Nous oui ! D'ailleurs il prend des cours à la MJC. Vous ne le croyez pas ? Contactez-nous vite au 01.64.56.81.62.

Nous le remercions vivement d'avoir pu venir nous rendre cette visite.

Un beau week-end à l'ambiance très festive, « cocooning » qui sentait bon la cannelle et les épices, concoctée par Nadège.

La MJC remercie les visiteurs, exposants, ainsi que les bénévoles qui ont permis le bon déroulement de cette manifestation. Si vous aussi, Marollais, vous avez un talent, n'hésitez pas à contacter dès maintenant le bureau, vous pourrez vous aussi l'an prochain être un de ces exposants.



Manifestations à venir :

- Tous les ateliers « Tandem »

- **Dimanche 19 mars** : Animations des nouvelles activités MJC à la salle des fêtes

- **20 et 21 mai** : Exposition des ateliers de la MJC à la Ferme

- **24 juin** : Galas de danses

Vous êtes nouvellement Marollais(es), et vous avez envie de rejoindre une activité, **contactez-nous**, il reste quelques places en dessin adultes, peinture décorative...



Le Logement social

La pénurie de logement n'est pas un mal imaginaire. Les tensions sur le marché de l'immobilier touchent nos régions et se sont incontestablement accrues depuis quelques années. Un regard sur l'état du logement social à Marolles-en-Hurepoix le confirme.

CARACTÉRISTIQUES DU LOGEMENT SOCIAL

1. L'une des caractéristiques du logement social, c'est qu'un locataire ne peut pas directement signer un bail avec un organisme pour un logement de son choix. **Pour obtenir un logement social, il faut d'abord en faire la demande, sur internet via la plateforme "Demande de logement social en ligne" ou en déposant un dossier en Mairie, ce qui permet d'obtenir un numéro départemental d'enregistrement. Ce numéro est dit « unique » car il reste attribué au demandeur, qui doit renouveler sa demande tous les ans. À ce jour 549 familles ont demandé un logement sur la commune de Marolles-en-Hurepoix.**

2. Au-delà de ce premier pas, il faut également répondre à un certain nombre de critères, le plus important d'entre eux étant de **ne pas dépasser un plafond de ressources fixé chaque année selon les régions et tenant compte de la composition du ménage.** Ces plafonds sont relativement élevés : 60 % de la population peut prétendre à un logement social. La commune de **Marolles-en-Hurepoix comptait 247 logements sociaux fin 2016 (hors Résidence du Parc) et en comptabilisera 303 mi-2017, soit 14% de logements sociaux.** Or, Marolles-en-Hurepoix est assujettie par la loi du 13 décembre 2000 relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbains, couramment appelée loi SRU, à **l'obligation d'avoir sur son territoire un parc de 25% de logements sociaux.** En cas de carence, dès 2019, des pénalités importantes seront appliquées.



Règles d'attribution

Contrairement aux idées reçues, **ce n'est pas le Maire qui attribue un logement**, c'est une **Commission d'Attribution Logement (CAL)** qui est composée de représentants du bailleur social, (y compris un représentant de ses locataires), d'un représentant de la commune où se trouve le logement et d'un représentant de l'État. Elle se réunit à intervalles réguliers pour chaque bailleur social exerçant sur la commune et examine, pour chaque logement disponible les dossiers de 3 candidats répondant aux critères. Le Préfet peut participer à la CAL.

LES "RÉSERVATAIRES" ET LEUR "CONTINGENT" ?

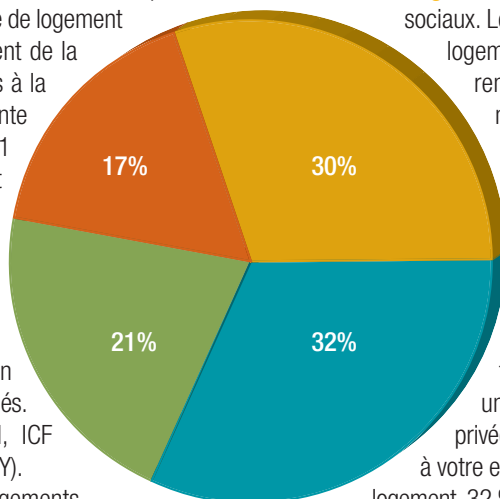
La commune n'est pas la seule à proposer ses candidats lorsqu'un logement se libère ; en effet, en fonction des financements qu'ils ont apportés (fourniture du terrain, subventions...), **les financeurs, appelés « réservataires », disposent de quotas d'appartements réservés, dits « contingents »,** qu'ils attribuent aux candidats locataires qui leur en font la demande, en fonction de leur situation familiale, de leurs revenus et de leur niveau de précarité. L'ensemble du parc locatif social de la commune est réparti entre quatre grandes catégories de réservataires en **4 contingents** :

Le contingent communal : Il représente seulement 17% du parc (soit 40 logements à ce jour) ; lors d'une vacance de logement sur le contingent communal, le service logement de la commune transmet les dossiers de 3 candidats à la **CAL** qui statue sur une attribution. La liste d'attente est longue car la commune compte à ce jour 111 demandes de Marollais souhaitant un logement sur la commune !

Le contingent des 4 bailleurs sociaux :

Les bailleurs sociaux sont des organismes qui disposent d'un agrément dans la construction, l'acquisition, l'amélioration, l'attribution, la gestion et la cession de logements locatifs à loyers plafonnés. Sur la commune on en compte 4 : Logial, ICF Habitat, Essonne Habitat, SAHLMAP (ex OPIEVOY). Ils ont un contingent qui représente 21% des logements.

Le contingent Préfectoral : L'État est réservataire de droit de logements sociaux. Le contingent préfectoral est fixé à 30 % du total des logements de chaque organisme. L'État affecte majoritairement ces logements aux personnes prioritaires, notamment les personnes handicapées, mal logées ou relevant du dispositif **DALO** (Droit Au Logement Opposable).



Le contingent 1% : Il résulte de la contribution financière d'entreprises qui participent à l'effort de construction de logements en faveur de salariés. Grâce à cette participation, il est possible de bénéficier d'une aide concrète de l'employeur pour obtenir un logement. Si vous êtes salarié(e) d'une entreprise privée de plus de 20 personnes, n'hésitez pas à demander à votre employeur un logement réservé dans le cadre du 1 % logement. 32 % des logements relèvent de ce contingent. Le temps d'attente d'attribution est donc moins long que sur le contingent communal.

LE SAVIEZ-VOUS ?



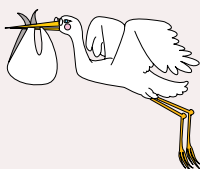
Pourquoi mon loyer est différent de celui de mon voisin ? Le financement de ces logements repose essentiellement sur des prêts assis sur l'épargne populaire et sur des aides de l'État et/ou des collectivités territoriales. Le coût du loyer diffère donc du type de prêt obtenu pour financer la construction. Il existe principalement 2 types de prêts :

- le Prêt Locatif à Usage Social (**PLUS**) finance la création des logements sociaux classiques. Les loyers maximaux des logements PLUS sont légèrement supérieurs à ceux des PLAI ;
- le Prêt Locatif Aidé d'Intégration (**PLAI**) est destiné aux personnes en difficulté dont les ressources sont inférieures de 55 à 60 % au plafond de ressources exigé à l'entrée dans un logement **PLUS**.



Naissances

- 23 septembre Luna LECOINTRE RECIO
 28 septembre Léa PROVENT
 2 octobre Chloé CACLARD
 3 octobre Adam EL RHALMANI
 20 octobre Ousmane NIOKANE
 2 novembre Michel EL HADDAD
 4 novembre Léna SANLIAS
 2 novembre Maïwenn LE BRETON
 20 novembre Maël CASTRO
 22 novembre Antoine GORCE BONDIGUEL
 2 décembre Énéa HAYE
 3 décembre Tim GARCIA VICENDIO OVERGOOR
 17 décembre Soane HATCHI
 6 janvier Ynaïa QUOEURNAT PRACH



Mariages

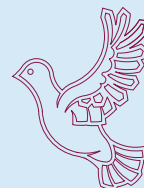
- 1^{er} octobre Aurélie DONNET et Julien ALLARD
 15 octobre Anne-Sophie COAT et Alexandre PAN
 12 novembre Anne-Valérie MENUT et Cédric BOUILLET
 12 novembre Mélanie VERDIER et Sébastien PLANÇON



Félicitations aux heureux mariés.

Décès

- 23 septembre Michel CARQUEVILLE
 29 septembre Norbert FERCOQ
 12 octobre Michel GARANS
 14 octobre Claude FALIES
 24 octobre Éric VASSEUR
 3 décembre Marie BRIONNE née CORMIER
 27 décembre Jeanne FARGES née LACROIX



Toutes nos sincères condoléances aux familles.

Envoyez-nous vos photos



Les couleurs de l'automne
par Monsieur des Garets

Dans chaque magazine, nous vous proposons de publier une sélection des plus belles photos. Drôles, insolites ou émouvantes, ces images témoignent de votre vie à Marolles-en-Hurepoix. Envoyez vos photos par mail communication@marolles-en-hurepoix.fr, accompagnées d'une courte légende ou déposez-les en mairie.



Pic noir vu dans l'allée cavalière de la forêt de Saint-Vrain par MJ Mirailles

Et chez nos voisins...



HIVERNALES

Spectacle de clôture

« Les Fourberies de Scapin »

- **Vendredi 3 mars à 20h30** à l'espace Salvi de Ballancourt. Vente en mairie de Ballancourt ou au 01.64.93.73.73 à partir du 1^{er} février 2017.
- **Samedi 4 mars à 17h et 21h** à « La scène » de Limours-en-Hurepoix. Renseignements au 01.64.91.63.71.
- **Dimanche 5 mars à 15h30** à l'espace G. Brassens d'Itteville. Renseignements au 01.64.85.09.27



CHEPTAINVILLE

Samedi 1^{er} avril de 14h à 19h et dimanche 2 avril de 10h à 18h

Rencontre conviviale autour des artistes cheptainvillois pour faire connaître les richesses artistiques du village, telles que la céramique, la sculpture, la peinture ou toute autre forme d'expression. Chaque artiste accueillera les visiteurs dans son atelier (ou à son domicile).

Informations concernant les artistes et plan : <http://www.paachep.com/>



2^{ème} ÉDITION DU DOWNLOAD

Un festival international de Rock et de Métal

Les 9, 10 et 11 juin 2017 à la base de Brétigny-sur-Orge et du Plessis-Pâté.

Renseignements et billetterie sur :

www.downloadfestival.fr et dans les points de vente habituels.



LE FORUM POUR L'EMPLOI

Le mercredi 1^{er} février 2017 de 9h à 17h

Complexe sportif Jacques Anquetil de Fleury-Mérogis.

Que vous soyez demandeur d'emploi, à la recherche d'un nouveau projet professionnel ou à l'aube d'une reconversion, Cœur d'Essonne Agglomération vous donne rendez-vous pour participer au Forum pour l'Emploi de l'Agglo.

Un véritable coup de pouce pour vos démarches.





Numéros Utiles

SOCIAL

• MÉDECINS

Dr Delanoë	2 rue Eugène Brou	01 64 56 80 27
Dr De Rivas	7 rue Eugène Brou	01 64 56 17 74
Dr Canivez	1 rue du Marché	01 64 56 17 72

• NATUROPATHE

Mme Isabelle Chatry	11 place de l'église	06 69 64 96 69
---------------------	----------------------------	----------------

• SOPHROLOGUE

Mme Séverine Teulet Ecoffey	severine.teuletecoffey@gmail.com / www.sophro-essonne.fr	06 76 40 77 59
-----------------------------	--	----------------

• PSYCHOMOTRICIENNE

Mme Delphine Machut	8 allée des érables / machut.delphine@free.fr	06 95 82 61 95
---------------------	---	----------------

• INFIRMIÈRES

Mme Dessennoix	1 rue Eugène Brou	01 69 14 86 80
Mme Gladkowski	1 rue Eugène Brou	06 08 67 99 34

• LABORATOIRE / ANALYSES MÉDICALES

CLAM - M. Tabath	7 bis Grande Rue	01 64 56 85 72
------------------	------------------------	----------------

• PHARMACIES

M. Audet	36 avenue Charles de Gaulle	01 69 14 80 70
M. Maudet	31 Grande Rue	01 69 14 89 49

• MASSEURS KINÉSITHÉRAPEUTES

Mme Crépeux-Rougerie	2 rue du Centre	01 64 56 90 06
Mme Robic Karen	31 Grande Rue	01 69 14 86 30
Mlle Ginestar Laure	31 Grande Rue	01 69 14 86 30

• OSTHÉOPATHE

Mlle Magali Tressens-Fedou	1 rue Eugène Brou	01 64 56 50 96
----------------------------	-------------------------	----------------

• PÉDICURES – PODOLOGUES – RÉFLEXOLOGUES

Mme Couturier Joëlle	4 bis Grande Rue	01 69 01 42 02
Mme Frot	1 rue Eugène Brou	01 64 56 66 03

• CHIRURGIENS DENTISTES

M. et Mme SERROR assistés du Dr YEDJER	17 bis avenue Charles de Gaulle	01 64 56 95 39
---	---------------------------------------	----------------

• MAGNÉTISME

Mme Aurore Dumont	25 bis rue des pins	06 76 82 87 24
-------------------	---------------------------	----------------

• VÉTÉRINAIRES

Dr Lamour et Dr Plassard	30 avenue Charles de Gaulle	01 64 56 05 05
--------------------------	-----------------------------------	----------------

• SÉCURITÉ SOCIALE

	91040 Évry Cedex	36 46
--	------------------------	-------

• ASSISTANTE SOCIALE

Maison des Solidarités (MDS)	Permanences en mairie, sur RDV, 1 mardi sur 2	01 69 17 14 40
------------------------------	---	----------------

• ASSISTANTE JURIDIQUE

	Permanences en mairie, sur RDV, 3 ^e vendredi de chaque mois	01 69 78 09 19
--	--	----------------

ENSEIGNEMENT

École maternelle du Parc de Gaillon	01 69 14 86 06
École maternelle Roger Vivier	01 69 14 83 51
École élémentaire Roger Vivier	01 69 14 85 77
Collège Saint-Exupéry	01 64 56 26 36

CULTE

• Catholique - Père Jeannot KALYANA TAVAHOLA	01 69 14 80 22
Association Interparoissiale : Vincent Pannetier	assipmarolles@gmail.com
• Église réformée de France - Pasteur : Mme Sook-Hee Youn	01 60 15 18 23
Correspondante locale : Monique Meunier	01 69 14 80 75
• Église Protestante Évangélique - Pasteur : Raffi Azrak	06 52 68 02 39
Correspondants locaux : Géry et Annyvonne Machut	01 64 56 90 66 ou 06 74 31 55 63
Chaque dimanche à 10h30 au 2A rue Pierre Mendès France à Brétigny-sur-Orge	

MUNICIPAL

• Mairie	1 avenue Charles de Gaulle	01 69 14 14 40
• Résidence du Parc	6 bis chemin de la Poste	01 64 56 09 67
• COSEC – Gymnase	Avenue du Lieutenant Agoutin	01 69 14 85 10
• Centre de Loisirs/ Garderie	1 Grande Rue	01 64 56 27 30 / 01 69 14 11 22
• Réservations/annulations du Centre de Loisirs et du restaurant scolaire – Mairie		01 69 14 14 40
• Médiathèque	3 Grande Rue	01 64 56 11 43
• ATLAN 13 (Structure jeunesse) Stade		01 64 56 87 66

URGENCES

- **SMS : 114**
pour tous ceux qui ont des difficultés pour entendre et parler
- **Urgence médicale : 15**
- **Pompiers : 18**
- **Samu : 15**
- **Police secours : 17**
- **Pharmacie de garde :**
Infos sur *monpharmacien-idf.fr*
ou contactez le commissariat d'Arpajon
au 01 69 26 19 70
- **S.O.S. Médecins : 0 826 88 91 91**
- **S.O.S. Dentaire : 01 43 37 51 00**
- **S.O.S. Œil : 01 40 92 93 94**
- **Numéro national d'urgence pour les enfants disparus : 116 000**
- **Gendarmerie nationale**
rue du Potager - 01 64 56 18 03
- **Dépannage ÉLECTRICITÉ : 0 810 333 091**
- **DEPANNAGE GAZ 24h/24 7j/7**
0 800 47 33 33 (gratuit depuis un poste fixe)
- **RACCORDEMENT GAZ : 09 69 36 35 34**
- **CONTRAT de GAZ ou d'ÉLECTRICITÉ :**
09 69 32 43 24
- **Service des Eaux C.E.O. : 0811 900 400**
22 rue Salvador Allendé, La Norville

INTERCOMMUNAL

- Halte-Garderie « La Farandole » 01 64 56 05 14
1 Grande Rue
- Bassin nautique de l'Arpajonnais,
La Norville 01 64 90 20 64
- Piscine de Breuillet 01 64 58 56 56
- Piscine de Brétigny-sur-Orge 01 60 84 67 21
- Piscine de Ste-Geneviève-des-Bois 01 69 25 59 95
- Piscine de Morsang 01 69 46 09 59
- Piscine de St Michel-sur-Orge 01 69 80 96 16
- Ramassage des déchets : Siredom, géré par la
Communauté d'Agglomération de Coeur d'Essonne :
0 800 293 991
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h.

DIVERS

- Crédit Agricole 7 Grande Rue 01 69 14 13 80
- Caisse d'Épargne 16 Grande Rue 0 821 010 407
(appel à 0,12€ TTC/mn maxi)
- La Poste Grande Rue 3631 (Numéro vert)
Horaires d'ouverture : tous les jours de 9h à 12h
et de 14h30 à 18h. Le samedi de 9h à 12h.
- SNCF Transilien 36 58 (0,25 € TTC/mn)
- Hôtel des Impôts 29 avenue du Général de Gaulle,
Arpajon. Fermé les jeudis après-midis 01 69 26 84 00
- Recette perception 17 rue Victor Hugo,
Arpajon. Fermée les jeudis après-midis 01 60 83 41 63





Floralia

Toutes compositions florales
Naissances Mariages Décès

15 avenue Charles de Gaulle
91630 Marolles-en-Hurepoix

CB par téléphone

Tél. : 01 64 56 91 08

- INFORMATIQUE -



services@informatique-m2i.fr
5 ter chemin de la Marnière
ZA de la Marnière
91630 MAROLLES-EN-HUREPOIX

M2i

Particuliers et entreprises

- Installation et dépannage
- Récupération des données
- Vidéosurveillance et alarmes
- Vente de matériels et logiciels



Tél. : 01.64.90.55.58

S.N. LONGIPONT VERT

Paysagiste
Maçonnerie paysagère
23 Parc Gaillon
91630 Marolles en Hurepoix

CHAMBERT Didier 07.61.61.75.12
DENIS Michel 07.61.90.82.27
Bureau 01.64.56.84.83
snlongipontvert@gmail.com

TAXI MAROLLES EN-HUREPOIX

7 jours sur 7

Toutes distances • Colis express • Gares • Aéroports

Malades assis : entrée et sortie d'hospitalisation
Radio et chimiothérapie - Rééducation - Dialyse, etc.

Véhicule 6 passagers

Voiture 06 07 53 01 76

Thierry MARIE



*Achats - Ventes
Locations - Divisions
Estimations gratuites*

AGENCE DE MAROLLES
14 avenue Charles de Gaulle
91630 MAROLLES-EN-HUREPOIX
Tél. : 01 64 56 90 90
isg.marolles@wanadoo.fr



Concevoir,
aménager, entretenir,
tailler, arroser

Tél. : 01 60 81 17 17
Fax : 01 64 59 96 46

3, rue Thomas Edison • 91630 Guibeville

www.arbres-et-paysages.fr



- ECLAIRAGE PUBLIC
- SIGNALISATION TRICOLORE
- ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

S.A.R.L. QUEKENBORN

7 chemin de la marnière - 91630 Marolles-en-Hurepoix
Tél. : 01 69 88 80 12 - Fax : 01 69 88 09 11

TRAVAUX PUBLICS DE SOISY



Ensemble, réalisons vos projets

Aménagements urbains,
Equipements collectifs,
Travaux routiers & particuliers,
Equipements industriels & logistiques

35, rue de la Ferté-Alais 91840 Soisy-sur-Ecole

Tél. : 01 64 98 03 83 - Fax : 01 64 98 44 10 -

www.tpsaisy.fr - Email : tpsaisy@wanadoo.fr

Toute une équipe à votre service

AUTO **HABITATION** **PLACEMENTS** **SANTÉ**

MOTO ASSURANCES
01 64 56 80 60

FCA
FRANCOIS DE CONZE EN ASSURANCES

15 rue des noblets
91770 SAINT-VRAIN

Sarl BESSIERES



- Maçonnerie
- Couverture
- Zinguerie

4 chemin des sablons
91590 BOISSYLE CUTTE
www.sarl-bessieres.fr

Tél. : 01 60 80 22 44
port. : 06 09 27 81 45

Bruno NOËL S.A.R.L.

PEINTURE - DÉCORATION
RAVALEMENTS - VITRERIE
REVÊTEMENTS SOLS & MURS

Tél. : 01 60 82 04 33 - Fax : 01 60 82 29 35
Email : sarl.bruno.noel@gmail.com
5 Chemin de la marnière - 91630 Marolles-en-Hurepoix




COLAS
Ile-de-France
Normandie

LA RICHESSE DE NOS COMPÉTENCES
AU SERVICE DE NOS CLIENTS

- // Infrastructures routières
- // Production, recyclage des matériaux
- // Réhabilitation de réseaux

Agence Etampes
Route de Brières-les-Scellés
91150 Etampes
01 69 92 15 20 - etampes@colas-idfn.com
www.colas-france.fr

Vous avez un projet immobilier ?

Contactez votre conseiller immobilier CAPIFRANCE
sur Marolles En Hurepoix et ses environs



Vincent ANDRADE
06 50 62 08 10
vincent.andrade@capifrance.fr
IMAC: 527 380 74 - EYVY



www.capifrance.fr capifrance

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE PEINTURE

Vitrerie
Revêtements
de sols et murs

J.-C. & P. BLUM

Tél./Fax 01 69 14 86 07
31, Grande Rue
91630 Marolles-en-Hurepoix




MAÇONNERIE - PIERRE DE TAILLE
Restauration des Monuments
Historiques
Patrimoine ancien
Qualibat : 2112 - 2183

01 64 56 13 94
Fax : 01 64 56 09 03
1, rue du C.D. 8 • 91770 SAINT-VRAIN

CHAUFFAGE - PLOMBERIE - SANITAIRE
COUVERTURE - ZINGUERIE

Sté CHATEAU - PATTARO

Tél : 01 69 14 82 67 Fax : 01 64 56 28 11
www.chateau-pattaro.fr e-mail : chateau.pattaro@wanadoo.fr
Adresse : 12 Grande Rue - 91630 AVRAINVILLE

DÉPANNAGE CHAUDIÈRES FUEL ET GAZ
CONTRAT D'ENTRETIEN - PIÈCES DÉTACHÉES - SAV

DÉPAN'EAU-GAZ

Tél : 01 60 82 39 78 Fax : 01 64 56 28 11
www.depaneaugaz.fr e-mail : depan.eau-gaz2@wanadoo.fr

